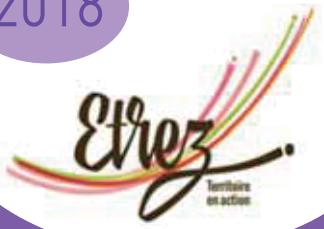


Etrez

Edition
2018



BULLETIN MUNICIPAL





Sommaire

• Le Mot du Maire	03
• Vie Municipale	04
• Le Conseil Municipal des Enfants	08
• Le Personnel Municipal	09
• La Maison des Services	11
• Les Commissions au cœur du travail municipal	12
• L'École	18
• Les Services Périscolaires	21
• Vie Économique	23
• Sécurité	26
• L'Action Sociale	30
• La Communauté d'Agglomération	32
• Les Syndicats Intercommunaux	33
• La Vie Sociale - Les Associations	36
• État Civil	50
• Se Détendre, se divertir	51
• Des Règles civiques pour tous	53
• Renseignements utiles	54



Le Mot du Maire

La commune au cœur de la nouvelle donne territoriale...

49% des français ne connaissent pas le nom de leur maire !

C'est avec inquiétude que j'ai pris connaissance de cette enquête il y a quelques jours, et même si ce chiffre descend à 33% pour les communes rurales, il est loin d'être anodin... pour notre démocratie.

Ce n'est en effet pas pour ma notoriété ou celle de l'équipe municipale que je m'inquiète, mais il révèle comme tant d'autres indicateurs un malaise dans le fonctionnement de notre société, dans la relation entre les citoyens et ceux qui s'investissent, prennent des responsabilités. Si la tâche peut s'avérer rude, elle n'en demeure pas moins exaltante !

En effet, la mise en œuvre de la loi NOTRE a redéfini les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale, afin de les regrouper et de simplifier le millefeuille administratif ! Ainsi, cela nous a conduits à un changement de périmètre d'action, Etrez devenant un des 75 membres de la Communauté d'agglomération du Bassin de vie de Bourg-en-Bresse.

Je partage ce choix qu'a fait le conseil municipal de rejoindre cette grande agglo. Pour organiser certains biens et services, il faut raisonner en termes de « bassin de vie », autrement dit la zone dans laquelle un individu peut « avoir accès aux équipements de la vie courante et à l'emploi ». C'est pourquoi je me suis investie dans la construction de la nouvelle agglomération qui regroupe nos 7 anciennes communautés de communes.

Pour autant, à l'heure où les repères politiques changent, la commune – qu'elle soit ancienne ou nouvelle – demeure l'échelon de proximité privilégié, le lien direct entre l'habitant, le citoyen et l'action publique – représentée par l'élu communal et les services municipaux. Elle reste le niveau essentiel pour organiser et développer le vivre ensemble.

De convictions et d'horizons divers, nous sommes amenés à partager ce territoire commun : à nous de le rendre le plus agréable possible. C'est dans cet esprit que depuis 3 ans, notre équipe municipale tente de vous apporter les biens et services que vous attendez, mais aussi de tisser des liens, de permettre à chacun de trouver une place, tout en étant bien obligés de prendre les décisions qui nous semblent le plus juste pour l'intérêt commun.

Ce bulletin retrace nos actions et celles des associations qui, elles aussi, œuvrent pour un mieux vivre ensemble. J'espère qu'il contribuera à votre information et vous incitera à rester ou devenir des citoyens actifs, afin que notre commune ne soit pas seulement une administration locale et de délibérations, mais aussi un espace de vie, de citoyenneté, de projet, de cohésion et de solidarité...

Et je me prends à rêver qu'à Etrez on puisse faire mentir ce sondage, et que vous connaîtrez tous, non pas le nom du maire, mais l'ensemble des actions et personnes qui œuvrent pour que notre commune soit un lieu de proximité, efficace, inventif et fraternel...

Votre Maire,
Virginie GRIGNOLA-BERNARD

Vie municipale

Au fil des décisions du conseil municipal

► JANVIER

- **Présentation du plan de désherbage :** La loi sur la transition énergétique interdit l'utilisation de produits phytosanitaires concernant l'entretien de la voirie et des espaces publics. Une exception a lieu pour les cimetières et les terrains de sport. Le plan de désherbage communal est présenté par M. DELHOMMEAU du Centre de formation et de promotion horticole de Lyon Ecully et Mme Héloïse GRIMBERT du Syndicat Bassin Versant de la Reyssouze, en présence des agents techniques de la commune. Une étude cartographique a été réalisée concernant l'ensemble de la commune, afin de recenser les voiries et les espaces publics à entretenir. L'étude dresse une typologie des espaces avec un constat et des préconisations pour chaque zone, notamment concernant le matériel à utiliser.

► FÉVRIER

- **Devenir du local commercial :** La commission vie économique s'est réunie le mardi 7 février. Une réflexion est en cours concernant un changement de vocation, dans une optique médicale, paramédicale ou de services à la personne. Un appel à projets sera lancé via la presse et le site Internet de la commune.

► MARS

- **Travaux d'accessibilité : point d'étape :** L'entreprise Aximum finalise les travaux. Des bandes podotactiles ont été installées au niveau des passages piétons, un passage piéton a été créé et une place handicapée a été matérialisée par un marquage de peinture au sol.

► JUIN

- **Recrutements :** Le conseil valide les trois recrutements suivants :
 - un chargé d'accueil à mi-temps, suite au départ en retraite de la secrétaire de mairie ;
 - un agent d'entretien polyvalent à mi-temps, suite à un départ en retraite ;
 - un responsable jeunesse, suite à la demande de mise en disponibilité de la responsable de la garderie.

- **Elections complémentaires du Conseil municipal Enfants :** Depuis le 30 juin, le Conseil municipal enfants d'Etrez compte désormais six nouveaux élus. Ils viennent aider leurs camarades déjà en fonction dans leurs tâches.



► AVRIL

- **Présentation du diagnostic du futur bâtiment situé au 204 route de Montrevet :** Une réunion de présentation du diagnostic du bâtiment a eu lieu le jeudi 13 avril en présence de l'architecte et des membres des bureaux d'études BETEC Structures et BOUDIER. A la vue de ce rapport, le conseil valide la proposition de modifier la toiture (relèvement de 60cm et changement de la charpente), ainsi que la refonte complète des planchers haut et bas (mise aux normes vis-à-vis d'un établissement recevant du public). Une étude de sol étant obligatoire, le bureau BETEC dressera un cahier des charges, afin que la commune puisse passer le marché. Le cabinet AINDICE interviendra le 28 avril, afin de procéder au diagnostic risque amiante avant toute déconstruction. L'architecte présentera un Avant-Projet Sommaire le mardi 30 à la commission bâtiments élargie à l'ensemble du conseil municipal.

► MAI

- **Bassin d'écrêttement (avancement) :** La commission aménagement a rencontré M. Savi du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de l'Ain le jeudi 28 avril concernant l'aménagement du futur espace de vie autour du bassin d'écrêttement. Après une étude préalable du plan, une visite du site a été effectuée.

L'idée évoquée est de penser le bassin d'écrêttement comme le parvis de la salle des fêtes. L'espace doit être envisagé dans sa globalité, l'enjeu étant d'offrir aux promeneurs différents chemins d'accès à l'espace de vie.

► JUILLET

- **Bibliothèque :** Le déménagement de la bibliothèque dans le local Place de l'école est terminé. Des travaux d'aménagement ont été réalisés.
- **Word Café :** La seconde édition du Word Café s'est tenue le vendredi 14 juillet. L'événement s'est déroulé en plusieurs temps.
 - Bilan du Word Café du 14 juillet 2015
 - Réflexion sur 3 thèmes : maison de services aux citoyens, bassin d'écrêttement, divers.
 - Réflexion du conseil municipal jeunes sur les projets à mener, avec la présence d'un membre de la commission municipale CLES (Culture Loisirs Education Sport).
 - En guise de conclusion, Mme GRIGNOLA-BERNARD a communiqué les dernières informations liées aux projets de la commune.

Un apéritif a été servi aux participants à l'issue de la rencontre.

► AOÛT

- **Panneaux photovoltaïques : convention avec l'association Bresse Energies Citoyennes :** L'association Bresse Energies Citoyennes a soumis en mai une convention concernant la mise à disposition par la commune de toitures, afin d'installer des panneaux photovoltaïques. Le conseil a amendé la convention initiale et valide ce jour la convention modifiée. Un avis de publicité pour la mise à disposition des toitures devra être publié prochainement.
- **Travaux sur les réseaux d'assainissement :** Le cabinet Merlin transmettra prochainement le dossier de demande de subvention.

Vie municipale

Au fil des décisions

du conseil municipal

► SEPTEMBRE

- **Pont des Poiriers** : Les travaux ont démarré. Une longrine de 50 mètres a été coffrée et coulée. Une visite sur site a eu lieu avec Cyril Morel et Guillaume Chevallier du service voirie de la CA3B. L'enrobé sera prolongé au niveau de la route de la Vieille Ronge, afin d'améliorer l'étanchéité de la voirie. Le conseil valide le devis correspondant de 2 500 euros.

► OCTOBRE

- **Lotissement du Petit Bosquet** : Au niveau de la voirie, le goudron a été posé. Les travaux concernant les espaces verts, l'engazonnement et les plantations restent à finir. Les travaux concernant le bâtiment de Bourg Habitat doivent démarrer le 9 octobre. 3 entreprises ont été consultées concernant l'éclairage public. Seule la SDEL a transmis un devis, que le conseil valide.

► NOVEMBRE

- **Rénovation de l'église** : Les travaux sont quasiment terminés. L'entreprise Foray procède actuellement au sablage des portes. Des cadres seront refixés et des grilles de ventilation seront installées. La peinture est achevée au niveau des façades, du chœur, du transept et de la voûte.

L'inauguration de l'église rénovée a eu lieu sous la forme d'un concert de gospel, rassemblant plus de 100 personnes.

La dernière réunion de chantier aura lieu le jeudi 9 novembre. La remise à disposition de l'église à la paroisse aura lieu le vendredi 10 novembre.



► DÉCEMBRE

- **Serveur informatique** : La mairie a consulté plusieurs entreprises pour le renouvellement de son serveur informatique.

► LE RECENSEMENT



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



& votre commune

Vie municipale

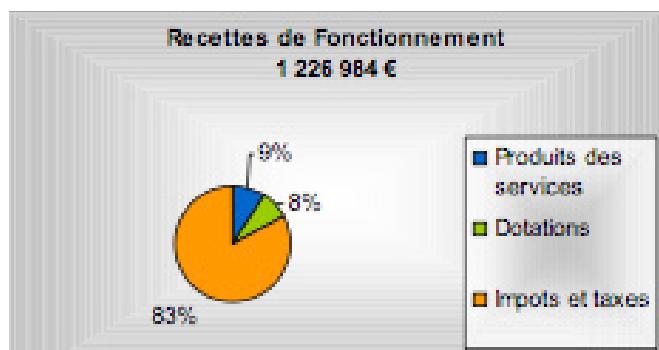
► LES FINANCES COMMUNALES

Recettes de fonctionnement : 1 226 984 €

Produits des services	111 691 €
Concessions cimetière	340
Droit d'occupation domaine pub.	690
Autres redevances et recettes	14 355
Cantine	27 992
Garderie - Aide aux leçons	8 599
Revenus des immeubles	59 735

Dotations	95 085 €
Autres	7 669
Dotation compensat. réforme TP	81 957
État/compens. taxe foncière	933
Comp. exonération taxe d'hab.	4 526

Impôts et taxes	1 020 208 €
Taxe d'habitation	68 982
Taxe foncière propriétés bâties	537 965
Taxe foncière propriétés non bâties	16 924
Compensation de perte de taxes	211 632
F.N.G.I.R.	155 113
Taxe droits de mutation	29 592



Dépenses de fonctionnement : 743 469 €

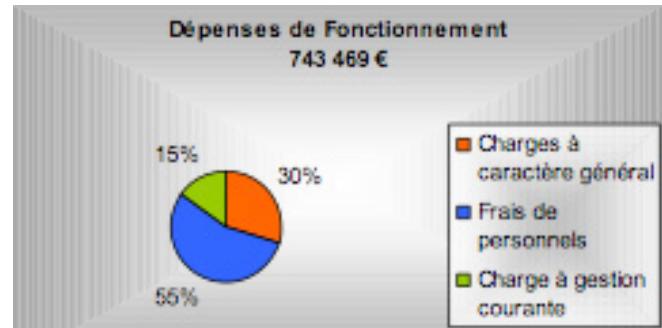
Charges à caractère général	220 764 €
Eau, électricité, gaz, carburant	35 865
Entretien matériels	7 044
Entretien bâtiments	18 871
Entretien terrain et voirie	6 241
Petits équipements et matériels	5 906
Assurances	5 906
Taxes foncières et impôts	10 458
Publications	4 314
Honoraires + divers	18 351
Location matériels	2 987
Fournitures scolaires	8 130
Fourn. administratives, abonnts, tél.	16 358
Alimentation, cérémonies	28 374
Fournitures diverses	10 713

Maintenance	13 662
Remboursement budget annuel	13 662
Cotisations à organismes	1 786
Nettoyage des locaux	4 658

Frais de personnel	411 885 €
--------------------	-----------

Vie municipale

Charges de gestion courante	110 820 €
Subventions associations	9 424
Subvention CCAS	2500
Participation syndicats	9 684
Versement budget annexe assainissement	47 700
Indemnités élus + charges sociales	30 491
Intérêts des emprunts	11 021



Section d'investissement

Recettes d'investissement	1 262 735 €
Taxe aménagement	4 505
Subventions	3 073
Autres subventions et cautions	1 899
Emprunt	400 000
Excédents de fonctionnement	813 543
Recette foncière	39 715

Dépenses d'investissement	466 954€
Rembt capital des emprunts	57 985
Divers remboursements	6 254
«Petit Bosquet» remboursement EPF	118 892
Réseau incendie	122
Restauration église	106 674
Travaux voirie	14 694
Bassin écrêtelement	29 268
Projet future mairie	22 356
Réseau eaux usées	11 015
Mobilier et matériels	46 837
Réserve foncière	52 857

Les travaux dans les locaux commerciaux sont gérés dans un budget annexe financé par les loyers et le budget fonctionnement si besoin.

Récapitulatif

Comptes arrêtés au 10.12.2017

Recettes de fonctionnement	1 226 984 €
Dépenses de fonctionnement	743 469 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	485 515 €
Recettes d'investissement	1 262 735 €
Dépenses d'investissement	466 954 €
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT	795 781 €

Le Conseil Municipal des Enfants

Les élus du Conseil municipal enfants ont mené à bien différents projets, comme l'installation de deux niches à livres voyageurs. Elles servent à échanger des livres lus entre les personnes. Chacun peut amener des livres pour en faire profiter tous les lecteurs. Une niche se situe à la boulangerie et l'autre entre la mairie et l'école. Dans le dernier emplacement, il serait souhaitable d'avoir davantage de livres pour enfants. Nous avons également demandé à la bibliothèque pour qu'il y ait plus de livres « ados ». Nous remercions les bénévoles d'en avoir acheté.

Des élections partielles ont eu lieu en juin 2017 et de nouveaux enfants ont rejoint l'équipe en place. Maintenant 12 enfants sont en poste et travaillent activement depuis le mois septembre. Yuozas Bernard (9 ans), Sacha Desbleds (9 ans), Lana Charvet (10 ans), Lalie Michon (9 ans), Jade Simonet (11 ans) et Ambre Morel (9 ans) ont rejoint l'équipe du CME.

Les réunions de conseil ont maintenant une durée de 1h30 et ont lieu une fois par mois jusqu'en décembre, puis tous les deux mois jusqu'en juin. De plus, des commissions de travail ont été créées pour plus d'efficacité, elles se réunissent plus souvent et suivant les besoins. C'est Philippe Branget, responsable jeunesse de la commune qui encadre les réunions de conseil en présence d'un élu adulte de la commission CLES.



► 2017, ANNÉE D'ÉLÉCTIONS

L'année 2017 a été riche en scrutins : il y a eu les présidentielles, les législatives, et, plus concrètement pour les enfants, des élections complémentaires au conseil municipal enfants (CME). En effet, 6 jeunes avaient été élus en juin 2016, et les enfants désireux de faire partager leur motivation ont souhaité ouvrir le CME à d'autres jeunes de l'école. Ainsi, fin juin 2017, six autres enfants ont été élus. Forts de ses 12 conseillers, le CME va désormais redoubler de projets. Le CME est constitué de : Yuozas Bernard, Lana Charvet, Sacha Desbleds, Manuela Faussurier, Lalie Michon, Lola Montaigne, Ambre Morel, Cloé Podgorski, Anaïs Praquin, Jade Simonet, Bastien Tissot et Manon Veillas.

► LES NOUVEAUX ÉLUS



Yuozas BERNARD
9 ans



Ambre MOREL
9 ans



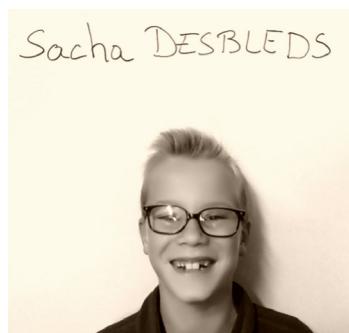
Jade SIMONET
11 ans



Lana CHARVET
10 ans



Lali MICHON
10 ans



Sacha DESBLEDS
9 ans

Le Personnel municipal

► DÉPARTS EN RETRAITE

► ANNICK COMTET

Collègues, élus, habitants, celles et ceux qui ont eu le plaisir de la côtoyer au cours de ces trente-six années et demie au secrétariat de la mairie, s'accordent tous sur ses innombrables qualités. Depuis son recrutement le 1er avril 1981, Annick COMTET a témoigné chaque jour d'une extrême conscience professionnelle, tout en faisant preuve de gentillesse, d'attention, de disponibilité et d'humour. A présent, elle va pouvoir goûter un repos bien mérité, auprès de sa famille, ainsi que continuer à pratiquer de multiples activités. Au nom de tous, merci Annick et excellente retraite !



© Jacques SAVERET pour Le Progrès

► YOLANDE MOREL



A l'occasion du départ en retraite de Mme Yolande MOREL, agent d'entretien polyvalent, la Commune d'Etrez a organisé un pot convivial le mardi 7 mars à 18h30. Le conseil municipal, les collègues, anciens comme nouveaux, ainsi que la famille de l'agent et l'ancien Maire, se sont réunis pour saluer le parcours de Mme MOREL. Tous ont loué son engagement professionnel, son sourire et sa bonne humeur contagieuse, durant ses 20 ans au sein de la collectivité. Entrée au SIVOM en 1997, Yolande MOREL travaillait depuis 2000 auprès des petit.e.s Etrezien.ne.s qui lui ont fait une « standing ovation » pour son départ !

► MISE EN DISPOBILITÉ

► NOÉMIE BREVET

Formée au sein de la commune, Noémie BREVET y a effectué son CAP Petite enfance, avant de prendre la responsabilité de la garderie périscolaire, puis des temps d'activités périscolaires (TAP) en tant que référente. Apprécier de tous, elle a conduit ces différentes missions avec succès. Depuis le 21 août 2017, Noémie BREVET est en disponibilité en tant qu'ouvrière dans une exploitation agricole. Ces nouvelles fonctions s'inscrivent dans le cadre d'une réorientation professionnelle.



Le Personnel municipal

► NOUVEAUX RECRUTEMENTS

► CAROLE MORNÉT

Suite au départ en retraite d'Annick COMTET, la Commune d'Etrez a recruté Carole MORNÉT en tant que secrétaire à mi-temps depuis le 16 octobre. Thomas BATTISTONI, entré à la Mairie en janvier 2016, exerce désormais les fonctions de secrétaire de mairie.

Peux-tu nous dire quelques mots sur ton parcours ?

Je suis entrée dans la fonction publique à travers un poste d'emploi jeune, en tant qu'ambassadeur du tri à la Communauté de communes de Saint-Trivier-de-Courtes. Mes missions concernaient la communication pour la mise en place du tri sélectif. Au fur et à mesure de mon évolution professionnelle, j'ai pris en charge la gestion de la comptabilité et des marchés publics.

Aujourd'hui, en complément de la Mairie d'Etrez, je travaille à mi-temps en tant que responsable du service environnement sur le secteur géographique de Saint-Trivier-de-Courtes, au sein de la nouvelle communauté d'agglomération.

Pourquoi as-tu choisi le poste de secrétaire à la Mairie d'Etrez ?

Mon second mi-temps était un poste au Syndicat mixte de traitement des déchets de Crocu, dans le secteur géographique de Saint-Trivier-de-Courtes et de Pont-de-Vaux. Désireuse de renouvellement professionnel, je souhaitais m'exercer à de nouvelles missions. Je recherchais également une commune portant de nombreux projets.

Peux-tu nous livrer ton ressenti après cette première semaine ?

Je viens tout juste de prendre mon poste, mais j'apprécie d'ores et déjà la bonne dynamique portée par les élus et les agents.



► PHILIPPE BRANGET

La prise de poste de Philippe Branget en tant que responsable jeunesse a eu lieu le 21 août.



Peux-tu nous dire quelques mots sur ton parcours ?

Mon parcours oscille entre les thématiques de la culture et de l'éducation, avec un intérêt affirmé pour l'éducation populaire. Après mes études de paysagiste, j'ai été objecteur de conscience à la MJC de Bourg-en-Bresse. Séduit par cette découverte du monde socioculturel, j'y ai exercé de nombreuses missions pendant 12 ans. Après avoir validé une licence en Sciences de l'éducation à l'Université de Lyon-1, j'ai enseigné au Lycée agricole Les Sardières sur les thématiques culturelles et éducatives. J'ai ensuite exercé la direction administrative pendant 10 ans de la Z Compagnie, devenue aujourd'hui Compagnie de la Lune à l'Envers. Enfin, l'an dernier, j'ai assumé la coordination des TAP (temps d'activités périscolaires) sur le secteur de Trevoux.

Pourquoi ce poste ?

Après une dizaine d'années passées dans le secteur culturel, je souhaitais renouer avec la question de l'éducation. A cet égard, la commune d'Etrez porte une vraie politique à destination de la jeunesse. J'apprécie également l'approche et la dynamique qui sont celles du conseil municipal. Enfin, d'un point de vue plus personnel, il s'agit d'un retour sur les terres de mon enfance.

Quelles sont tes premières impressions ?

En tant que nouveau dans la commune, j'ai particulièrement apprécié l'accueil qui m'a été fait par l'équipe municipale. Le travail avec les collègues s'effectue dans un esprit d'entraide et de solidarité, en ayant sans cesse à l'esprit l'intérêt des enfants. Une véritable démarche de coéducation est menée entre l'équipe enseignante et les services périscolaires.

Quels sont les projets en cours à destination de la jeunesse ?

Le Conseil municipal jeunes (CMJ) étudie actuellement deux projets. Le premier est la réflexion sur la lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine. Un poulailler pourrait être installé, en lien avec la Maison familiale rurale de Pont-de-Veyle. Le second projet concerne la réfection du terrain de basket au niveau du complexe sportif. Les jeunes élus travaillent sur l'accès aux véhicules, l'installation de cages de foot et la plantation d'arbres.

Pour ce qui relève du Club des Jeunes, l'enjeu est de récréer une dynamique autour de trois axes. Premièrement, un travail est à mener autour de la réappropriation et de la remise en état du local du Club. Ensuite, une nouvelle assemblée générale aura lieu, afin d'élire un nouveau bureau. Pour finir, il s'agit d'intégrer davantage les collégiens via une dynamique de projets, sorties et ateliers, en lien avec le service jeunesse du Pôle de Montrevel.

La Maison des Services

► CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE MAIRIE



La commission étudie, avec Claudio Cucchia, notre architecte, la construction de la Maison des Services aux Citoyens. Nous en sommes à la validation de l'APD (avant-projet définitif). Le permis de construire sera déposé prochainement et nous envisageons le début de la construction dans le courant du printemps 2018. Ce projet est destiné à favoriser le soutien à nos concitoyens, notamment dans leurs différentes démarches administratives. A cet effet, la mairie mettra à disposition des salles et des outils informatiques reliés à Internet. Les artisans souhaitant bénéficier de locaux adaptés et reliés à des outils technologiques – afin d'assurer la gestion de leur entreprise – pourront être accueillis dans cette espace. Les services actuels du secrétariat de mairie seront bien évidemment présents dans ce lieu. La réhabilitation du rez-de-chaussée bas sera étudiée dans un second temps.



Les Commissions au cœur du travail municipal

► COMMISSION BÂTIMENTS

► L'ÉGLISE EST RESTAURÉE

La restauration de l'église est terminée. L'inauguration des travaux de rénovation a eu lieu le 22 octobre, sous la forme d'un concert de gospel qui a réuni plus d'une centaine de personnes. L'éclairage intérieur a été repensé ainsi que la sonorisation. La porte principale a été restaurée par notre artisan ébéniste local. Des panneaux remarquables, en chêne, sont venus habiller ces portes. Nous espérons que cette restauration verra éclore des idées d'animations dans cet édifice, en partenariat avec la paroisse.



► LE CABINET MÉDICAL

La commune a mis à disposition un local, afin que 2 professionnels de la santé puissent venir y exercer leurs activités. Cette mise à disposition a suscité le déménagement de la bibliothèque qui a intégré le local commercial situé place de l'école, devenu vacant.



Les Commissions au cœur du travail municipal

► COMMISSION AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

EPF  COMMUNE D'ETREZ 



OPÉRATION DU PETIT BOSQUET

 FIP FLORIOT
IMMOBILIER PROMOTION
Villeurs des projets.

 Bourg-Habitat
Villeurs de l'expansion

 Mabitat



LES RUCHERS PÉDAGOGIQUES

Les ruchers pédagogiques consistent en l'installation de plusieurs ruches. Les objectifs sont les suivants :

- sensibiliser la population à la biodiversité ;
- observer le fonctionnement ;
- récolter le miel avec un apiculteur.

► LE PETIT BOSQUET

Dans le dernier bulletin, nous vous parlions d'un nouveau lotissement, celui du Petit Bosquet.

Depuis le printemps, vous avez sans doute constaté que de nombreux travaux avaient eu lieu, afin de mettre en place les nouveaux réseaux, d'aménager les voiries et les espaces verts.

Plusieurs permis ont été délivrés. Bourg-Habitat occupera la parcelle au nord, pour un ensemble locatif de 5 maisons individuelles et 1 petit bâtiment de 6 appartements.

Dans le même temps, onze lots sont mis en vente pour une accession à la propriété par des particuliers.

A ce jour, huit permis de construire ont été déposés.

► LE BASSIN D'ÉCRÊTEMENT

Comme vous le savez, le projet du Petit Bosquet nécessite la création d'un bassin d'écrêtement. Celui-ci vient en aval de façon à évacuer lentement les excès d'eau de pluie qui seraient dus à de fortes précipitations. Pour ce dossier, le temps de réflexion concernant son implantation s'achève. Une présentation a été faite lors du conseil municipal de novembre par le bureau d'études AIDEN. Le permis de construire sera déposé à la fin de l'année 2017, pour un début des travaux au printemps 2018 ; ceci constituant la seconde phase. La dernière et troisième phase sera l'aménagement paysager du site.

L'idée est de faire de ce dernier un lieu de balade, de rencontre et de sensibilisation (ruchers pédagogiques, etc.)

Les Commissions au cœur du travail municipal

► LE FLEURISSEMENT

Eh bien non, la tempête de grêlons n'aura pas eu raison du fleurissement sur notre commune.

Même si les fleurs ont très mal supporté – sur le moment – ces intempéries, elles sont reparties avec une grande vivacité pour nous enchanter jusqu'à l'automne. Nous avons noté quelques petits problèmes dans nos suspensions, dus à notre terreau.

Comme vous avez pu le remarquer, plusieurs jardinières de légumes, réalisées par les élèves de l'école, ont agrémenté trois espaces dans le village. L'objectif est de partager l'entretien (arrosage, arrachage des mauvaises herbes, etc.) pour une récolte partagée.

A la fin du mois de juillet, les agents et quelques bénévoles du fleurissement ont parcouru la commune pour l'arrachage des plants d'ambroisie. Pour rappel, l'arrêté du 20 juillet 2000 oblige les propriétaires, locataires, exploitants agricoles, maîtres d'œuvre et gestionnaires du domaine public à prévenir la pousse d'ambroisie, ainsi qu'à nettoyer et entretenir les espaces où pousse cette plante. Les grains de pollen sont dispersés par le vent en août et septembre, provoquant des allergies, parfois invalidantes qui atteignent toute la sphère ORL et la peau.



► LE PLAN DE DÉSHERBAGE



Après un an de travail en collaboration avec le CFPH d'Ecully, notre plan de désherbage a été présenté au printemps en conseil municipal. Cette étude vient en appui aux pratiques, en partie déjà utilisées par les agents communaux.

Elle nous a permis de clarifier et de structurer un peu plus le travail. Depuis quelques années, la commune avait enclenché cette démarche « d'entretien raisonnable » en utilisant le moins de produits phytosanitaires. Nous passons maintenant au stade supérieur, en étant « zéro phyto », avec une tolérance pour le moment sur le cimetière et le terrain de sport. Pour compenser l'arrêt des produits nocifs à la santé, différents outils ont été achetés pour l'entretien. Une subvention de l'Agence de l'eau nous a également aidé dans l'acquisition d'un brûleur, d'une houe maraîchère et d'une autre débroussailleuse.

Les Commissions au cœur du travail municipal

► COMMISSION VOIRIE

► TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

Afin de favoriser le bien-être de sa population, la Commune d'Etrez a engagé la mise en conformité à la loi de l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des commerces.

Ces travaux ont été réalisés par la société Aximum au mois de mars.

Des bandes podotactiles ont été posées au niveau des passages piétons. Des bandes en résine gravillonnée ont également été installées, afin de guider les personnes mal voyantes des places de parking aux bâtiments publics et commerces.

Un passage piéton a aussi été créé en face de la ferme du Château.



Afin d'améliorer la visibilité de nos bâtiments, nous les avons identifiés grâce à une signalétique sous forme de lettres découpées.



► TRAVAUX DE VOIRIE

Cette année, les principaux travaux ont été concentrés sur la route de la Vieille Ronge.

Sur cette même route, nous avons procédé à la sécurisation du bief de la Spire ; c'est l'entreprise Merini de Chevroux qui a réalisé ces travaux avec la création d'une longrine de protection, la reprise du radier en béton et la mise en place d'un enrochement.

Nous avons aussi enduit la route des Planches et la route du gaz – mitoyenne avec la commune de Cras-sur-Reyssouze.

► RÉSEAUX

Notre réseau d'eaux usées présente trop d'infiltrations d'eaux parasites qui altèrent le bon fonctionnement de la station d'épuration.

Afin de pallier ce problème, des travaux importants vont être programmés dans les années à venir. Nous en avons confié la maîtrise d'œuvre au Cabinet MERLIN.

Les Commissions au cœur du travail municipal

► COMMISSION CLES



► UN VERRE ÇA VA,...

La commune, en collaboration avec les associations, a réfléchi à l'utilisation de gobelets réutilisables lors des manifestations. L'objectif est de limiter l'utilisation de gobelets plastiques traditionnels. En effet, dans le meilleur des cas, ces verres créent rapidement de gros volumes de déchets dans les poubelles. Mais souvent après les manifestations, ils se répandent un peu partout dans la commune, ce qui entraîne beaucoup de maintenance aux organisateurs et/ou aux agents communaux pour les ramasser. La commune a donc investi dans 1500 gobelets réutilisables et les a mis à disposition des associations. Vous avez pu les voir lors de la fête des enfants organisée par le Sou ou encore lors de la Vogue d'été de l'Amicale. Les associations ont mis en place un système de consignes pour récupérer les gobelets. Elles ont été satisfaites de la baisse significative des volumes de déchets à ramasser. Un gobelet réutilisable rend finalement plus responsable.

► HOMMAGE

De nouveau, la cérémonie du 11 novembre a été réalisée avec la participation de l'Harmonie de Foissiat, qui nous a fait encore cette année une belle prestation. On a pu remarquer la participation des enfants du CME.



A l'issue de la cérémonie, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié.



► PREMIER SECOURS

En 2018, la commune renouvelera son soutien aux associations communales en finançant deux formations aux gestes de premier secours par association. La formation se déroulera dans l'enceinte de la caserne des pompiers et permettra aux participants de revoir les attitudes à adopter en cas d'urgence.

Les Commissions au cœur du travail municipal

► COMMISSION COMMUNICATION

► WORD CAFÉ OU CAFÉ DÉCOUVERTE : UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE A ÉTÉ FRANCHIE LE 14 JUILLET !

Le Word Café est un temps de rencontre, afin de permettre la participation de chaque citoyen aux projets de la commune et d'enrichir ainsi la réflexion de l'équipe municipale.

La seconde édition du Word Café s'est tenue le vendredi 14 juillet. L'événement s'est déroulé en plusieurs temps :

- Réflexion sur 3 thèmes : maison de services aux citoyens, bassin d'écrêttement, divers.
- Présentation de la démarche de l'association Bresse



Energies Citoyennes sur l'installation de panneaux photovoltaïques (cf encart).

- Réflexion du conseil municipal jeunes sur les projets à mener, avec la présence d'un membre de la commission municipale CLES (Culture Loisirs Education Sport).



• En guise de conclusion, Mme GRIGNOLA-BERNARD a communiqué les dernières informations liées aux projets de la commune.

Un apéritif a été servi aux participants à l'issue de la rencontre.

A l'issue de ces échanges, les retours des participants ont été pris en compte dans le cadre des commissions municipales travaillant sur la maison de services aux citoyens et l'espace de vie autour du bassin d'écrêttement.

ENSEMBLE, PARTICIPONS À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Cette association est un collectif de citoyens souhaitant mettre en œuvre la transition énergétique.

Elle rassemble les citoyens, collectivités et entreprises locales pour participer à la production d'énergie renouvelable au niveau territorial via un financement participatif.

A court terme, ce financement permettra l'installation de panneaux solaires photovoltaïques dans la Bresse.

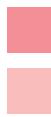
La commune d'Etrez s'est proposé de mettre à disposition des toitures de bâtiments publics pour accueillir ces structures photovoltaïques.

Vous pouvez adhérer à l'association en envoyant un chèque de 10 euros (ordre : « Bresse Énergies Citoyennes ») à l'adresse suivante :



Pôle socio-culturel
Association « Bresse Énergies Citoyennes »
120 rue des écoles
01000 Saint-Denis-les-Bourg

L'École



120 élèves fréquentent actuellement l'école d'Etrez.

L'équipe enseignante :

Directrice : Mme Claire Becker

Classes Maternelles :

PS -MS : Laura Benoit - **ATSEM :** Anita Guabello

MS-GS : Muriel Eckmann - **ATSEM :** Véronique Bernard

Classes Primaires :

Classe CP - CE1: Xavier Ribot

Classe CE1-CE2 : Ludovic Buchallet

Classe CM1 - CM2 : Claire Becker

1/2 décharge (vendredi) : Victorien Mazzola

Projet d'école autour de 3 axes départementaux :

- **Axe 1 :** connaître, comprendre et utiliser les langages
- **Axe 2 :** construire la continuité pédagogique et éducative du parcours de chaque élève
- **Axe 3 :** développer la complémentarité avec les partenaires de l'école

Cette année, quelques actions sont prévues comme la réalisation d'un journal scolaire, la reconduction du jardin solidaire ; un projet musique est également programmé.

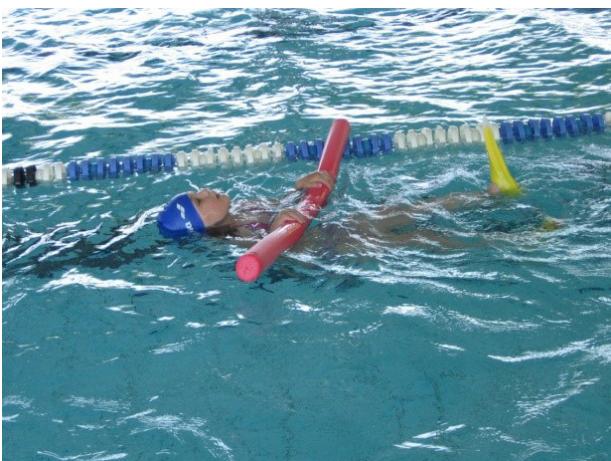
► LES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2017

► SPECTACLES

Comme depuis quelques années, nous travaillons sur l'enfant spectateur. C'est ainsi que cette année encore, les élèves de l'école assistent à des spectacles musicaux dans le cadre des Jeunesses musicales de France ou à des représentations théâtrales organisées par les Petites Scènes vertes. Ces deux organismes veillent à promouvoir la culture dans les territoires ruraux.

► PISCINE

Cette année, ce sont les élèves de la Grande section au CE2 qui ont bénéficié d'une douzaine de séances, de mars à fin juin. Ils ont tous beaucoup progressé. Les enseignants remercient chaleureusement les parents qui les ont accompagnés. Sans leur présence, l'activité n'aurait pas pu avoir lieu.



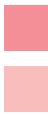
► ANIMATIONS TABLOVERT

Les cinq classes de l'école ont profité d'animations pédagogiques en lien avec l'agriculture et l'alimentation.

Certains ont fait de la soupe à base de légumes bio, d'autres ont fabriqué du fromage de chèvre ou du pain, tandis que les plus grands ont réfléchi sur l'impact environnemental des modes de distribution et de consommation actuels.

Ces animations ont été financées par la Communauté d'agglomération.

L'École



► CLASSE DE DÉCOUVERTE

Les élèves du CE1-CE2 sont partis à Mézenc (42) une semaine fin mai, début juin. Là-bas, ils ont étudié l'eau dans son environnement, les petites bêtes qui vivent dans l'eau... Cette semaine riche en émotions et en découvertes a été une réussite grâce à l'aide indispensable et précieuse de Véronique Bernard. Notons également la présence très appréciée de Candy Giroud qui a réalisé de splendides photos des enfants.

Le séjour a été financé à parts égales par les familles, le sou des écoles et la mairie.



L'École

► JARDIN SOLIDAIRE

Comme l'an passé, des jardinières ont été placées à divers endroits de la commune. Pas moins de quinze jardinières, regroupées par thèmes, ont offert aux Etréziens tomates, salades, courgettes, melons, herbes aromatiques... Bien qu'ayant subi de gros dégâts lors de l'orage de grêle de la fin juillet, les jardinières ont rencontré un certain succès et ont plutôt bien fonctionné ; Merci à la commune d'avoir déménagé nos jardinières et placé des réserves d'eau à proximité.

► LE FESTIVAL DU LIVRE

Cette animation, destinée à promouvoir la lecture, s'est tenue courant mars et a rencontré un vif succès. Beaucoup de familles sont venues voir l'exposition, certains enfants sont venus lire chaque jour, d'autres ont acheté un livre ou plus. Chaque enseignant a amené sa classe et a offert un temps de lecture libre à ses élèves

Grâce à un pourcentage sur les achats, chaque enseignant a pu enrichir sa bibliothèque de quelques livres.

► ACTIVITÉS NAUTIQUES

Les CM, ont pu aller à la Plaine Tonique pratiquer le kayak et la voile. Tous les enfants étaient ravis au retour, même ceux ayant testé volontairement ou non la fraîcheur de l'eau...



► NOUVELLES DE L'ÉCOLE

La cinquième classe a été reconduite pour un an, à titre provisoire. Mélanie, maîtresse des PS-MS, unanimement appréciée, a été remplacée par Laura, elle aussi, nommée pour un an.

La décharge de direction est assurée cette année par Victorien.



Les Services Périscolaires

«Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences.» Françoise DOLTO

La municipalité a fait de l'action éducative une priorité. La déclinaison de cette politique s'articule dans sa mise en œuvre par les différents services.

► GARDERIE

Les enfants sont accueillis le matin comme le soir par Françoise et Philippe qui proposent le petit-déjeuner aux enfants qui arrivent avant 8h, le goûter à 16h30, ainsi que des bricolages divers et variés tout au long de l'année scolaire. De nombreux jeux sont mis à disposition.

Horaires :

Lundi-Mardi-Jeudi : 7h-8h45 ; 16h30-19h
Mercredi : 7h-9h ; 12h-12h30
Vendredi : 7h-8h45 ; 15h30-19h

L'accueil périscolaire est un temps de transition entre le temps en famille et le temps scolaire. Il permet de répondre aux besoins des familles en proposant un accueil complémentaire de l'école, le matin avant la classe, à la pause méridienne et le soir après l'école.

Au-delà de la garde et de la restauration de l'enfant, il s'agit de créer au travers de l'accueil périscolaire, un environnement permettant à l'enfant de vivre des moments de détente, de convivialité, mais aussi d'éducation et d'apprentissage. Les activités sont généralement courtes et plurielles afin de répondre aux exigences de l'accueil périscolaire : présence de courte durée, échelonnement des départs, fatigue des enfants, etc.

Les activités correspondent aux différentes thématiques préalablement retenues en lien avec le calendrier :

activités ludiques, créatives, de découverte.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Permettre aux enfants de pratiquer des activités manuelles ou physiques, d'intérieur et de plein air ;
- Respecter le rythme de l'enfant et favoriser un environnement propice à la détente avant et après l'école ;
- Responsabiliser l'enfant dans ses choix ;
- Veiller à encadrer l'ensemble des activités proposées pour garantir la sécurité des enfants lors du déroulement de celles-ci.



► CANTINE

Françoise, Christelle et Véronique servent les enfants au cours des deux services :

- Les maternelles de 12h à 12h30 ;
- Les primaires de 12h30 à 13h20.

Les repas livrés par Bourg Traiteur sont assortis des produits locaux : laitages de la coopérative laitière d'Etrez et pain de la boulangerie Mazuir.

Le temps du repas est un moment important dans la journée scolaire.

Il est nécessaire de proposer à l'enfant un cadre, un environnement adapté affectivement. Les adultes doivent adopter une attitude préventive en veillant à la sécurité et à l'hygiène de l'enfant.

L'accent est mis sur la nécessité de valoriser les compétences de l'enfant et de favoriser son autonomie, afin de le rassurer sur sa place dans son environnement. Cette confiance dans son environnement lui permettra

de se positionner au sein d'un groupe et de répondre à ses besoins de responsabilisation et de justice (notions de droits et de devoirs). La démarche d'exigence du personnel de cantine peut se traduire en six objectifs :

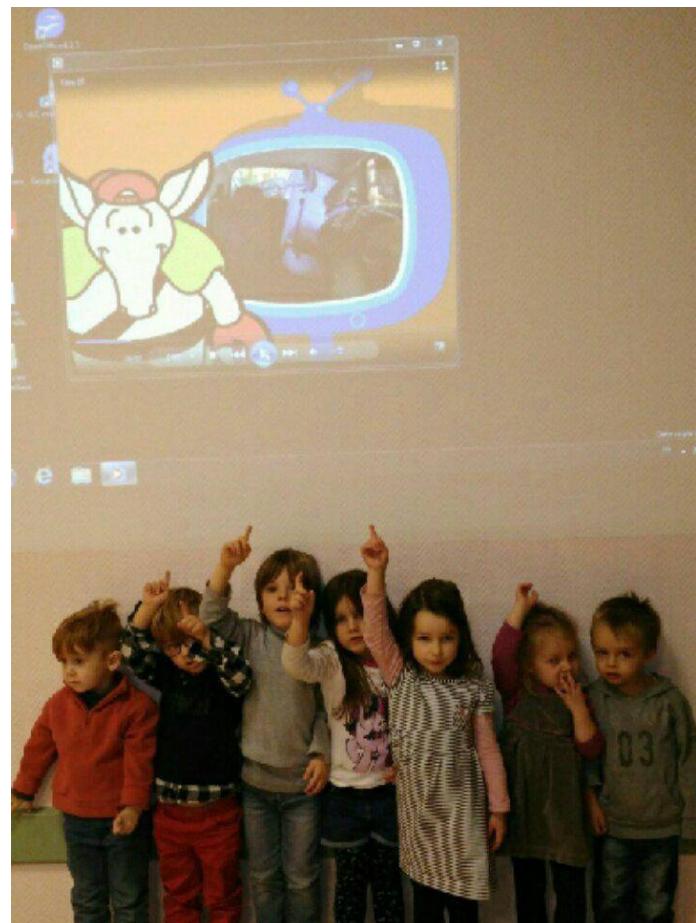
- Bien accueillir les enfants ;
- Etre présent auprès des enfants pour les encadrer, les aider ;
- Faire du temps du repas un temps de détente et de calme pour les enfants ;
- Favoriser la convivialité dans le respect des règles de vie établies préalablement ;
- Permettre aux enfants de développer leur autonomie tout en les responsabilisant ;
- Permettre aux enfants de se restaurer et de goûter aux aliments.

Les Services Périscolaires

► TAP

Arts plastiques, multisports, yoga, sciences, musique, activités culturelles et ludiques ou encore découverte de la nature : depuis septembre 2015, ces activités sont proposées par des intervenants communaux ou intercommunaux les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30.

Répartis en 3 groupes de maternelle et 3 groupes de primaire, les parents inscrivent leurs enfants à chaque période de vacances scolaires sur le site internet de la mairie d'ETREZ. Plusieurs possibilités leur sont proposées (inscription à l'année, à la période ou encore un ou 2 jours par semaine).



Les TAP sont des activités périscolaires et relèvent de la compétence de la mairie et non de l'école. Pour des raisons d'organisation, la communauté d'agglomération gère la coordination des TAP et le recrutement des intervenants. La commune, par le biais du responsable jeunesse, est en charge de la répartition des activités entre les groupes et de la gestion des TAP sur le terrain.

Les TAP constituent une activité gratuite pour les familles mais représentent pour la communauté d'agglomération un coût annuel de 228 € par enfant par an, sur le territoire de l'ancienne communauté de communes. L'Etat apporte une aide annuelle à hauteur de 50 € par enfant.

Les activités sont proposées pendant une période qui s'étend entre les vacances scolaires (excepté la dernière période qui peut être divisée en deux). Les activités changent à chaque période.

Objectifs :

Les activités proposées dans le cadre des Temps d'activités périscolaires ont vocation à s'adresser à tous les enfants. Elles favorisent le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité et ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité. Elles ne se limitent pas à des activités dites d'éveil, mais prennent en compte l'enfant dans toutes ses dimensions et dans son environnement. Nous sommes attentifs à rechercher la cohérence et la complémentarité entre elles et le projet école.

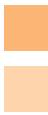
Pour la saison scolaire 2017/2018, chaque enfant aura bénéficié de 15 activités différentes

Les thématiques sont variées et encadrées par des professionnels. Pour ne citer que quelques exemples, on peut évoquer les activités suivantes : football, contes, jeux de bricolage, judo, rugby, sophrologie, chant, musique, couture, basket, jardinage, rap, jeux de société, jeux de construction, loisirs créatifs, etc.

► AIDE AUX LEÇONS

Séances : lundi et jeudi de 16h40 à 17h10 et de 17h10 à 17h40 dans la limite de 8 élèves par groupe.
(Ponctuellement, occasionnellement ou régulièrement)

Vie Économique



► ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

► LES COMMERÇANTS



Restaurant Le Relais d'Etrez
Grenouilles et nombreux mets délicieux vous attendent.
94, route de Marboz
Tél. : 04 74 25 41 53



La Grignote
30, route de Marboz
Tél. : 04 74 30 93 31



La Boulangerie - épicerie
M. Mazuir est installé dans la boulangerie multi-services.
Le rayon épicerie se développe.
38, route de Marboz
Tél. : 04 74 21 76 13



Infini-Styl' Carole Coiffure
16, allée des Cerisiers
Tél. : 04 74 30 26 85



Laiterie coopérative d'Etrez
367, route de Montrevet
Tél. : 04 74 25 41 86

La beurrerie coopérative est implantée dans le village depuis 1938. Vous pourrez retrouver tous les produits fabriqués à la coopérative : le caillé égoutté de fromage blanc, les beurres de baratte, les crèmes, les fromages blancs moulés à la louche, l'emmental au lait cru, les yaourts, le metton ainsi que du comté, du morbier, du chèvre, etc.

Cabinet Médical

Rue des Cerisiers

Mme Angélique MAIRE, orthophoniste : angelikm@hotmail.fr
M. Claude ROUX, ostéopathe : prendre RDV auprès de la Maison médicale de Montrevet-en-Bresse

► LES ARTISANS ET PRESTATAIRES DE SERVICES

CMC, Chauffage-Dépannage - CHANEL Patrick - 629, route de Foissiat - 04 74 30 87 77

La M'Ain Verte – Jardin-Parc-Entretien - COURTOIS Patrick - 81, rue des Cerisiers - 04 74 30 87 64

DAGALLIER Charpente-Maçonnerie - 70, rue des Poiriers - 04 74 30 85 03

Terrassement – TP – VRD - FAUSSURIER Sébastien - 62, route des Tronches – Le Rouget - 06 82 04 12 73

Menuisier-Ebéniste- Sculpteur sur bois - FORAY Jean-Claude - 11 allée la Cornatière - 04 74 25 42 23 / 06 60 95 54 19

CAVILLON Carrelages - 113, route de la Vieille Ronge – Les Poirierst - 04 74 23 60 08 / 06 72 05 79 51

Maçonnerie – Aménagements extérieurs - CRESSIN Anthony - 485, route de Foissiat - 06 71 36 44 17

MERLE Maçonnerie - MERLE Olivier - 461, chemin de la Vieille Ronge - 06 64 42 66 96

Maçonnerie – Charpente – Sculpture sur bois à la tronçonneuse - M. BOUILLOUX Jérémie - 27 rue de Bret - 06 10 64 43 78

OPHELIE – Coiffure à domicile - 260, rue Vies de Bourg - 07 82 11 61 59

Carole RAZUREL – Coiffure à domicile - 06 88 91 98 15

Vie Économique

► NOS EXPLOITANTS ET AGRICULTEURS

Exploitations

- G.A.E.C. des Bois
- E.A.R.L. du Château
- S.C.E.A./E.A.R.L. La Persévérance BREVET
- G.A.E.C. du Mollard
- G.A.E.C. du Village d'en Haut
- Ecurie des Fourches

Exploitants individuels

- Mme Christiane BOUILLOUX
- Mme Dominique CHAPATON

► LES INDUSTRIELS

Storengy - Site de stockage souterrain de gaz naturel en cavités salines - 888, route des Loyons

GRT Gaz - Station de compression pour le transport du gaz naturel - 45, route des Loyons



► CABINET MÉDICAL OR - THO - PHO



Notre village est fier d'accueillir l'orthophoniste Angélique MAIRE et le médecin ostéopathe Claude ROUX. Notre commune a mis à leur disposition des locaux lumineux, spacieux et respectant les normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Ils accueillent aussi bien les enfants que les adultes. A l'heure de la désertification médicale, leur présence constitue un atout décisif pour notre commune. Nous leur renouvelons donc notre plaisir à les compter parmi nous et leur présentons tous nos vœux de réussite personnelle et professionnelle.



► INAUGURATION DES TRAVAUX DE LA LAITERIE

Le 9 Mars 2017, le Président Stéphane Deliance inaugurait les travaux de modernisation et d'agrandissement de la laiterie. Tous les éleveurs adhérents de la coopérative et les représentants politiques locaux étaient conviés à une visite détaillée des ateliers en production. La matinée s'est clôturée autour du verre de l'amitié et par les discours d'encouragement du Président de la Chambre d'Agriculture, Mr Gilbert Limandas, de Mr Jean-Yves Flochon, Vice-Président du Conseil Départemental et de Mr Xavier Breton Conseiller Général du Canton.

Au cours de la visite, les participants ont pu se rendre compte de la restructuration complète de l'usine.

Débutée par la construction d'un frigo de stockage et d'expédition (côté route de CRAS) sur une surface de 500m². Cet agrandissement a permis de déplacer, de moderniser et d'agrandir les ateliers sans jamais arrêter la production.



Ont été concerné outre le frigo d'expédition :

- le froid avec une centrale neuve conçue avec une technique permettant une économie de consommation électrique de 30 % environ,
- une unité neuve pour le nettoyage en place de tous les équipements (tanks de stockage, canalisations de transport du lait et de la crème et certaines chaînes de production),
- un atelier de production de fromage blanc agrandi et rénové, équipé de machines neuves,
- une chaîne automatisée d'embouteillage crème,
- la création d'un atelier de production de caillé de fromage blanc industriel à destination d'entreprises de l'agroalimentaire,
- la création d'un atelier pour râper de l'emmental au lait cru équipé de machines d'occasion,
- un équipement à neuf et automatisé de la production des différents ferments utilisés par la laiterie.



Le Président au cours de son exposé a fait remarquer aux élus présents que la presque totalité des travaux ou des équipements, pour un budget de 3 500 000 €, ont été fournis par des entreprises du département ou de départements limitrophes.

L'amélioration des conditions de travail des salariés engendrée par la modernisation des ateliers a été saluée par la signature au cours de l'inauguration d'un contrat de prévention avec la MSA Ain Rhône.

Pour la laiterie qui collectait et transformait 28 millions de litres de lait en 2014 avant le démarrage de ces travaux, l'objectif a été fixé à l'horizon 2020-2023 de transformer 35 à 38 millions de litres dans les différents produits à marque 



Sécurité

► LES SAPEURS-POMPIERS

COMPOSITION : CADOUX Géraldine, PRAQUIN Adeline, TEPPE Jean-Claude, MONTAIGNE Bertrand, CHIROT Jonathan, DEVEYLE Jean-Louis, RENOUD Jean-Louis, TEPPE Laurent, MEUNIER Ludovic, SOCHAY Thierry, MOREL Franck, REYNOD Hervé, DESMARIS Anthony, MAZUIR Cédric, MEGARD Emmanuel, BREVET Noémie, CHANEL Romain.

Vingt sapeurs-pompiers forment actuellement le centre de première intervention, toutefois Noémie Brevet et Romain Chanel ont souhaité obtenir une disponibilité d'une durée d'un an. Tanguy Sochay a souhaité mettre un terme à son engagement, pour raisons professionnelles.

FORMATIONS : Emmanuel Mégard a validé la formation « Protection Incendie ». Adeline Praquin a validé la formation « Protection des Biens et de l'Environnement ».

L'ensemble des sapeurs-pompiers a suivi durant une journée le recyclage Premier Secours Equipe avec leurs homologues de Cras-sur-Reyssouze. Les sapeurs-pompiers ont assuré 2 postes de secours à l'occasion de deux courses pédestres organisées sur la commune.



TOUSSAINT Stéphanie, RENOUD Rémi, GERMAIN Charly ont rejoint le centre de première intervention au cours de l'année 2017.

DISTINCTIONS : Emmanuel Mégard a été nommé 1ère classe, distinction qui valide la fin de sa formation initiale.

MATÉRIEL : La municipalité a poursuivi son soutien financier et ainsi nous avons pu acheter des Equipements Protection Individuelle pour les nouvelles recrues et compléter la dotation en différents matériels.

INTERVENTIONS : Au 20 octobre 2017, 35 interventions ont été assurées et réparties comme suit :

- 14 secours à personnes
- 18 opérations diverses (destructions de nids de guêpes, nids de frelons, inondations, bâchages etc.)
- 3 incendies



MANŒUVRE :
Durant l'année 2017, les sapeurs-pompiers ont été conviés à une manœuvre mensuelle.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS : Depuis septembre 2013 une section jeunes sapeurs-pompiers a été créée au sein du centre de secours de Montrevélen-Bresse. Cette association est conventionnée avec le collège de l'Huppe. Les jeunes qui s'engagent dans cette démarche citoyenne suivent pendant 4 années une formation de base de pompiers complétée par des activités sportives. A l'issue de ces 4 années, l'obtention du brevet national de JSP validera cette formation. A partir de ce moment-là, le JSP pourra signer son 1er engagement au CS Montrevélen-Bresse ou dans le CPINI d'un village.

POMPIERS SPORTIFS : Participation de nos sapeurs aux cross d'entraînements hivernaux, et au cross départemental qui s'est déroulé le 6 février 2017 à Polliat.

Le parcours sportif cantonal des sapeurs-pompiers s'est déroulé à Foissiat.

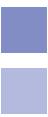
Les sapeurs-pompiers participent le vendredi soir à une séance de sport collectif au gymnase ou à l'extérieur. Une équipe composée de sapeurs-pompiers a participé au tournoi de football vétérans organisé par le club de Foissiat-Etrez .

Pour tous renseignements complémentaires, contacter les sapeurs-pompiers de la commune.

A l'occasion de la nouvelle année l'ensemble des sapeurs-pompiers de la commune se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

Les sapeurs-pompiers d'Etrez

Sécurité



► LES RESERVES INCENDIE

Afin d'assurer la sécurité sur l'ensemble du village, Etrez compte 4 réserves incendie supplémentaires depuis cette année. La dernière réserve sera prochainement implantée au niveau de la Grange Brûlée.



► ACTUALITÉ DU CHANTIER GRTGAZ D'ETREZ « VAL DE SAÔNE »

Depuis le début de l'année 2017, les travaux battent leur plein tant sur la station de compression et d'interconnexion que dans son voisinage. Les travaux de montage des tuyauteries sont terminés. Les différentes zones de la station sont désormais remblayées et mises à disposition des électriciens. Ces derniers réalisent le câblage et mettent en place les systèmes permettant le contrôle et les manœuvres des équipements.

Tous les bâtiments techniques sont réalisés et le 3^{ème} électrocompresseur, ainsi que ses installations auxiliaires, ont été livrés, installés et raccordés aux tuyauteries. L'instrumentation et le câblage de ces équipements est en cours.

Autour du site, les travaux de construction du tronçon d'arrivée à la station d'Etrez de la canalisation « Val de Saône » et des déviations des canalisations en service sont maintenant terminés.

L'activité du chantier, bien qu'en décroissance, restera soutenue au cours des prochains mois avec les travaux



de câblage et d'instrumentation, les remises en état et les travaux de finition qui se poursuivront au cours des prochains mois.

Les équipes de GRTgaz préparent d'ores et déjà les opérations de raccordement et de mise en service des ouvrages, qui s'échelonneront du printemps à l'automne 2018.

Des travaux de finition se poursuivront en 2019.

► SITES INDUSTRIELS ET RISQUES TECHNOLOGIQUES

L'arrêté d'approbation du PPRT (plan de prévention des risques technologiques), rendu le 28 juillet 2015, a obligé la mise en œuvre des mesures de prévention des habitats riverains. Sur la commune d'Etrez, 3 maisons ont été impactées par la déclaration d'utilité publique et seront démolies courant 2018/2019 au mieux.

Des travaux de renforcement sur 3 autres habitations sont en cours de réalisation. Le déploiement de l'ensemble de ces mesures constitue un changement majeur dans le quotidien des habitants concernés. Conscient de cette réalité, le conseil municipal s'emploie à les accompagner au plus près dans les démarches à effectuer. Il s'agit d'une véritable obligation morale, répondant tout autant à la mission de service public qu'à la défense des principes républicains.

Dans le cadre de ce PPRT, la réglementation française stipule que chaque citoyen résidant ou travaillant dans une zone à risques industriels majeurs doit être informé des risques qui le concernent et des conduites à tenir en cas d'alerte. Cette information, dispensée tous les 5 ans, sera reconduite en fin d'année 2018.



L'Action Sociale

► LE CLUB DES RETRAITÉS

40 ans du Club des Retraités

Interview d'Yvette TEPPE

En 2017, le Club des Retraités a fêté ses quarante ans ! A cette occasion, nous avons interviewé Yvette TEPPE qui a joué un rôle majeur dans sa création.

Comment est né le Club des Retraités ?

J'ai effectué plusieurs mandats de conseillère municipale, du temps de Michel Bernard. Quand le Club a été créé, Paul Maréchal était maire et je n'étais pas encore élue. Je vendais des cartes pour la Croix-Rouge avec Mme Gaud qui en était la responsable sur le secteur de Montrevé. Une partie de la recette a été consacrée à l'organisation d'un repas pour les personnes âgées. Le repas – à destination des personnes âgées de plus de 75 ans – a été préparé avec l'aide d'une amie cuisinière. Cela s'est très bien passé et nous avons renouvelé l'expérience l'année suivante. C'est à cette époque qu'est né le Club dans le village. Nous nous sommes inspirés de l'exemple de Viriat dont le Club des retraités avait été financé par les artisans et les commerçants. Avec l'aide de mon mari, ébéniste à Etrez, nous avons récolté 50 francs auprès de chaque artisan de la commune.

Comment qualifiez-vous votre rôle à cette époque ?

J'ai accompagné les bénévoles, afin que le Club se développe de manière autonome. J'ai contribué à créer cette dynamique en jouant un rôle moteur. Cyrille Brevet a été élu Président et Armand Bernard trésorier. C'est ce

dernier qui avait déposé les statuts du Club en préfecture. Le Club fonctionnait bien, les bénévoles travaillaient en harmonie et de manière efficace. Enfin, lorsque je suis arrivée à l'âge de la retraite, j'ai moi-même adhéré au Club.

Quelles étaient les activités du Club ?

Des réunions régulières étaient organisées avec un goûter pour lequel nous demandions une participation. Cela était possible grâce aux bénévoles : Mmes Comtet et Dagallier. Nous avons effectué plusieurs voyages. Nous sommes allées à Lyon lors de l'ouverture du centre commercial de la Part-Dieu, nous nous sommes promenés à la roseraie du Parc de la Tête d'Or et avons déjeuné à Morgon. Nous avons également fait une escapade dans le Jura.

Au regard de l'évolution du Club, quel bilan dressez-vous aujourd'hui ?

Le Club a toujours bien fonctionné, il y régnait une très bonne entente et les bénévoles s'investissaient pleinement dans son fonctionnement.

Comment envisagez-vous l'avenir pour les clubs de retraités ?

Pour les voyages et les activités qui nécessitent un transport en car, il peut être judicieux de se regrouper avec d'autres communes. C'est ce que nous avons fait à St-Symphorien-d'Ozon pour le Beaujolais nouveau et cela a été un succès.



L'Action Sociale

► LE CCAS AUX CÔTÉS DE NOS AÎNÉS

Le centre communal d'action sociale a un rôle d'accueil, d'écoute, d'orientation, de négociation et d'action en faveur des personnes en difficultés. La règle de confidentialité est de rigueur.

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) rend facultative la création d'un centre communal d'action sociale dans les communes de moins de 1 500 habitants. Face au contexte actuel de crise, la Commune d'Etrez a choisi de conserver

son CCAS, afin de garantir un service public de proximité à ses habitants.

Une nouvelle fois, les bénévoles du CCAS ont eu à cœur d'accueillir les aînés de plus de 75 ans autour d'un repas festif le 25 novembre. Celui-ci a été ponctué par un concert de la chorale d'Etrez.

Pour celles et ceux qui n'ont pu se déplacer, des colis gourmands seront distribués : ce sera l'occasion de partager un moment avec ces derniers



► PORTRAITS DE BÉNÉVOLES DE LA COMMUNE

► ACCUEIL DE JOUR

INTERVIEW D'ANNIE LAFOND

Accueil de jour ADMR Pays de Bresse

2 lieux d'accueil sont disponibles, l'un à St-Trivier-de-Courtes, l'autre à Montrevel-en-Bresse. Annie Lafond est bénévole à l'accueil de Montrevel-en-Bresse.

Quel est l'objectif de l'accueil de jour ?

L'objectif est de soulager les aidants familiaux en accueillant leurs parents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées,

Depuis combien de temps êtes-vous bénévole ?

Depuis l'ouverture en janvier 2012 ; les débuts ont été difficiles.

En quoi consiste votre rôle de bénévole ?

Mon rôle consiste à aider au bon fonctionnement des activités proposées : atelier couture, peinture, cuisine, gym douce... mais aussi à accompagner lors des sorties. Cette année, nous sommes allés au Parc des oiseaux, aux Floralies, à la foire de Coligny, à Touroparc et au concours de volailles. Nous organisons aussi des rencontres avec l'école maternelle de Montrevel-en-Bresse et avons

participé à l'épluchage des pommes et des poires à Courtes pour l'élaboration du vin cuit.

Pour quelle raison avez-vous rejoint l'équipe ?

A la retraite, j'ai ressenti le besoin de me rendre utile et de mettre à profit mon expérience acquise à la Maison de retraite.



► LA LIGUE CONTRE LE CANCER

INTERVIEW DE JOCELYNE SOCHAY



Quel est votre rôle ?

Avant tout, récolter des dons pour la recherche.

De quelles façons sont récoltés les dons ?

A Etrez, nous assurons deux permanences par an – en juin – que nous tenons, Elise MYARD et moi-même.

Mais aussi sous forme de manifestations :

- une marche en avril ;
- un repas choucroute dansant le deuxième dimanche d'octobre.

Depuis combien de temps assurez-vous cette fonction ?

Depuis une trentaine d'années et il serait souhaitable que d'autres bénévoles nous rejoignent... Quelques heures de son temps pour une bonne cause !

L'Action Sociale

▶ LA CROIX ROUGE INTERVIEW DE CHRISTIANE PERRET

Qu'est-ce que la Croix-Rouge ?

La Croix-Rouge est une organisation humanitaire qui vient en aide aux personnes en difficulté. Elle apporte une aide humaine et matérielle, ponctuellement en cas de catastrophe et régulièrement pour la banque alimentaire.

Quel est votre rôle ?

Nous distribuons, deux fois par mois dans le hall de la Maison des Sociétés à Montrevel-en-Bresse, des provisions (produits frais et secs) que nous sommes au préalable allés chercher à la Banque Alimentaire de Bourg-en-Bresse. Cette année, une cinquantaine de familles a bénéficié de notre aide. Les assistantes sociales orientent les familles éligibles vers nous.

Par quel moyen la Croix Rouge s'approvisionne-t-elle ?

Une collecte annuelle nationale est faite au mois de novembre pour les produits secs.

Les supermarchés nous donnent aussi leurs produits en date limite de consommation et nous avons également des dons de vêtements.

Depuis quand assurez-vous cette fonction ?

Depuis l'année 2000, je suis la seule bénévole sur la commune et nous vous invitons à nous rejoindre.



▶ JEUX MONDIAUX DES TRANSPLANTÉS

UN ETRÉZIEN AUX JEUX MONDIAUX DES TRANSPLANTÉS

Un enjeu majeur, celui du don d'organes

Depuis 1978, les Jeux Mondiaux des Transplantés sont organisés tous les deux ans, sous l'égide de la Fédération internationale des Transplantés. Ils ont pour but de sensibiliser le grand public à la réussite de la transplantation et à la nécessité du don d'organes, en mettant en avant des athlètes greffés.

L'équipe de France des Transplantés a participé aux 21èmes Jeux Mondiaux des Transplantés qui se sont déroulés à Malaga (Espagne), du 25 juin au 2 juillet 2017. Dans ses rangs, un Etrézien !



Laissons-lui le soin de nous expliquer sa participation à ces jeux.

« Tout a commencé l'année dernière lors du Marathon du Beaujolais.

Alors que je courais sous le maillot de France ADOT, un coureur m'a interpellé pour me parler de son fils, greffé, qui avait fait les Jeux Mondiaux des Transplantés, en Argentine en 2015. J'ai eu envie immédiatement de tenter cette aventure, car j'ai moi-même été greffé d'un rein en 2014. Cette année, les Jeux Mondiaux des Transplantés ont eu lieu à Malaga en Espagne. J'ai donc dû monter un dossier, trouver des sponsors, organiser le trajet jusqu'à Paris...

Je remercie la commune d'Etréz qui, par l'intermédiaire de l'association France ADOT, m'a aidé à réaliser ce projet. Je faisais donc parti de l'Equipe de France des Transplantés qui regroupait une soixantaine de sportifs. Cette semaine fut riche en émotion et des liens de sympathie et d'amitié se sont créés. Les cérémonies d'ouverture et de fermeture, avec la cinquantaine de

Nations représentées, furent des moments de riches émotions.

Nos journées étaient très chargées, entre les entraînements, la compétition, les briefings... et tout cela avec le soleil et la chaleur bien sûr ! J'étais inscrit à 3 disciplines, la course à pied, le ping-pong et l'athlétisme (relais 4X100m et 4X400m). Le niveau était très élevé et je n'ai pu décrocher une médaille, à mon grand regret. Mais l'essentiel est de participer.

L'équipe de France concourrait sous l'égide de l'association TRANSFORM de Paris qui avait en charge l'organisation de cette semaine.

En conclusion, une semaine remplie de joie, d'émotion, de partage, d'amitié, de gentillesse, de rires, de sport et surtout d'humanité.

Les jeux Mondiaux des Transplantés ont lieu tous les 2 ans, et en 2019, ce sera en Angleterre à Newcastle. Pourquoi ne pas renouveler cette expérience ? »

Christophe PONSOT.

L'Action Sociale



► CLIC

Le CLIC des Pays de Bresse, Centre local d'information et de coordination, est un service gratuit pour les personnes âgées de + 60 ans, leurs familles et entourage, ainsi que pour les professionnels, les élus et les bénévoles.

Le CLIC des PAYS de BRESSE situé à Saint-Trivier-de-Courtes est porté par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) depuis le 1er janvier 2017, et géré en entente avec la Communauté de communes Bresse et Saône, et celle de la Veyle.

Tout comme 68 autres communes, la votre rentre dans le rayon d'action du CLIC des PAYS de BRESSE et permet à ses habitants de bénéficier des diverses informations pour l'amélioration de leur quotidien : les offres de soins, les services permettant le maintien à domicile, l'accès aux droits...

Le service les accompagne dans la constitution des dossiers de différentes aides existantes. De manière plus ponctuelle, il aborde aussi la question des structures d'accueil dans le cas où le maintien à domicile n'est plus possible.

Dans le cadre de sa mission de prévention et d'accompagnement, le CLIC des PAYS de BRESSE planifie

des actions de prévention. Les thèmes abordés sous différentes formes (conférence, ciné-débat, ateliers, échanges intergénérationnels) sont variés et accessibles à tous : mémoire, audition, prévention des chutes, alimentation, nouvelles technologies, patrimoine et succession, conduite automobile, l'alimentation.....

Les demandes peuvent être traitées :

- par téléphone au 04 74 30 78 24 du lundi au vendredi (possibilité de laisser un message pour rappel)
- lors d'un entretien au CLIC des PAYS de BRESSE, 58, route de Chalon 01560 Saint-Trivier-de-Courtes
- sur rendez vous en permanence (possible sur Coligny, Montrevel en Bresse, Pont de Vaux, Pont de Veyle)

Une question ? Des renseignements.

Un thème vous préoccupe ?

Être fort, c'est demander de l'aide !

Demander de l'aide, c'est être fort !

01560 SAINT-TRIVIER-DE-COURTES

04 74 30 78 24 / contact@clicdespaysdebresse.org

► ADMR

L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne

Gamme AUTONOMIE
Aide et accompagnement des séniors et des personnes en situation de handicap (Transport accompagné, téléassistance, etc...)

Gamme DOMICILE
Ménage, repassage, préparation des repas, courses, déplacements,...

Gamme FAMILLE
Garde d'enfants, soutien aux familles

L'ADMR RECRUTE
N'hésitez pas à postuler !
Venez déposer votre CV

Selon vos aspirations et vos disponibilités, venez renforcer notre équipe de bénévoles !

Contactez-nous !

ADMR MONTREVEL EN BRESSE
10 rue du 19 mars 1962
01340 MONTREVEL EN BRESSE
04 74 30 89 07
amontrevel@fede01.admr.org

50 %
DE REDUCTION
OU DE CRÉDIT
D'IMPÔT*

* Article 199 sécédées du CGI, sous réserve de modication de la législation

CHÈQUE
EMPLOI
SERVICE
UNIVERSEL
Accepté

Un service de proximité
au cœur de l'humain

personia
S1 SERVICES À LA PERSONNE
NF SERVICES

La Communauté d'Agglomération

► UNE NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ AU SERVICE DES HABITANTS

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse est née il y a un an de la fusion des intercommunalités de Bourg-en-Bresse, Bresse Dombes sud Revermont, Coligny, La Vallière, Montrevel-en-Bresse, Saint-Trivier-de-Courtes et Treffort-en-Revermont et du syndicat mixte Cap3B. Retour sur les réalisations et les projets de cette

intercommunalité désormais à l'échelle du bassin de vie de Bourg-en-Bresse.

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse est née officiellement le 1er janvier 2017. Le premier conseil communautaire s'est réuni le 13 janvier 2017 pour élire le président (Jean-François Debat) et les

25 membres du bureau. Dès la création de l'Agglomération, les élus ont choisi une organisation décentralisée avec des accueils du public au siège à Bourg-en-Bresse, mais aussi dans les pôles territoriaux situés à Ceyzériat, Montrevel-en-Bresse et Val-Revermont. Ces pôles assurent la gestion des services de proximité.

L'Agglomération exerce toutes les compétences qui étaient auparavant celles des intercommunalités fusionnées. Les élus travaillent à l'élaboration d'un projet de territoire qui précisera une stratégie de développement. En attendant, les premières actions concrètes se sont mises en place. Depuis septembre, la Communauté d'Agglomération finance des séances d'enseignement de la natation à tous les élèves de CE1. En 2019, ce sont également les CM1 qui bénéficieront de sessions.



Sources : SCOT BBR
Fond de carte : Cécile LAFAY - CCMB
Mars 2016

► FISCALITÉ : HARMONISATION DES TAUX

En avril et septembre, le conseil communautaire a délibéré par deux fois pour définir la politique fiscale de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse. Il a fixé les taux des taxes locales (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) et approuvé les abattements. Les élus ont décidé d'un taux moyen pondéré se rapprochant des pratiques des anciennes intercommunalités. Ces dispositions se traduisent, soit par une légère augmentation, soit par une légère baisse du montant de l'impôt des contribuables. Les impacts se limitent à quelques euros par foyer.

► CHIFFRES CLÉS

133 000 habitants.
75 communes.
119 élus au conseil communautaire, **15** vice-présidents et **10** conseillers délégués.
600 agents qui dépendent de quatre directions générales : économie / attractivité, infrastructures / aménagement, ressources / moyens, proximité.
Parmi les équipements et services de proximité gérés par la nouvelle Agglomération : **6** multi-accueils, **2** micro-crèches, **6** relais assistants maternels, **9** centres de loisirs, **10** déchetteries, **25** parcs d'activités économiques, **2** terrains de rugby, **8** terrains de football, **7** gymnases.
Les équipements qui rayonnent sur l'ensemble du territoire : la piscine Carré d'Eau à Bourg-en-Bresse, La Plaine Tonique à Montrevel-en-Bresse (camping 4*, piscine, activités nautiques), le Conservatoire à Bourg-en-Bresse (musique et théâtre).

Les Syndicats Intercommunaux

► LE SYNDICAT DES EAUX DE LA MOYENNE REYSSOUZE

Le syndicat distribue l'eau potable sur les communes de Foissiat, Jayat, Etrez, Lescheroux et Saint Julien sur Reyssouze. Des analyses sont faites régulièrement par l'administration et pas notre exploitant. Les résultats sont disponibles sur le site : <https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/>.

L'unité de traitement de l'eau pour le fer, le manganèse et la décarbonation est en service et fonctionne au mieux, gérée par la SOGEDO. Les 80 panneaux photovoltaïques, installés sur la toiture du bâtiment, ont produit 18 005 Kwh, du 6 mars au 4 septembre, vendus 14,4 centimes d'euros le Kwh à ENEDIS.

Le syndicat va tester le nettoyage de canalisations, par injection d'air dans les conduites, nouveau procédé, entre la station et le château d'eau de Foissiat. Si le résultat obtenu est positif, de nouvelles campagnes seront programmées

et ainsi la boue résiduelle serait évacuée petit à petit. En plus des travaux de canalisations, le château d'eau de Foissiat de 43,80 mètres a été totalement rénové. Les cuves de 500m³ ont été étanchéifiées, de même que la coupole. La mise en sécurité de l'accès aux cuves a été réalisée. La façade a été peinte. Le coût total de cette rénovation a été de 200 653 euros HT, dont 20% ont été financé par le département. Une mini fresque est en cours de réflexion sur le château d'eau. Une antenne SFR est installée sur celui-ci, dont le droit d'occupation rapporte 9 032 euros HT au syndicat.

La société SOGEDO a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Ses coordonnées sont les suivantes :

Bureau : 03 84 48 83 37

Dépannage : 03 84 70 68 86



► LA GEMAPI

La compétence GEMAPI, qu'est-ce-que c'est ?

La GEMAPI, c'est la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Aujourd'hui, l'entretien, la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues incombent à tous les niveaux de collectivités. Les régions, les départements, les communes et intercommunalités peuvent s'en saisir, mais aucune de ces collectivités n'en est spécifiquement responsable. Avec la loi du 27 janvier 2014, la compétence GEMAPI est définie par 4 alinéas de l'article L 211-7 du Code de l'environnement. A partir du 1er janvier 2018, cette compétence sera transférée aux

communes. Sur notre territoire, c'est le Syndicat du Bassin versant de la Reyssouze qui exerce cette compétence.

Au 1er janvier 2018, cette dernière devrait donc revenir à la CA3B (Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse). Cependant, les courriers adressés au syndicat par la CA3B confirment le transfert de la compétence GEMAPI au syndicat à partir du 1er janvier 2018. Le CA3B a également fait part de son souhait de voir fusionner le SBVR avec le syndicat mixte Veyle Vivante, voire également avec le syndicat des rivières et des territoires de la Chalaronne d'ici 2020, afin de mutualiser les moyens et les compétences.

Les Syndicats Intercommunaux

► LE SIEA



SIEA

Le SIEA, acteur majeur dans les domaines de :

- **L'électrification** : Réalisation des travaux d'extension, de renforcement et de mise en souterrain des réseaux électriques.
- **L'éclairage public** : Gestion des points lumineux : installation, rénovation, amélioration des performances et d'économies d'énergie.
- **Le système d'information géographique** : Mise à disposition des communes les données cadastrales et de la cartographie des réseaux. Véritable outils d'aide de décision et à la définition des politiques d'urbanisme.
- **La maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables**
- **Le déploiement de la fibre optique**

Le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) est un établissement public qui gère les réseaux d'énergie pour le compte des 408 communes de l'Ain. Son action se traduit par des conseils techniques, la réalisation d'infrastructures et des participations financières.

Le SIEA en quelques chiffres

- 15 130 km de réseaux électriques
- 92 000 points lumineux
- 3500 km de fibre optique
- 300 chantiers annuels
- 60 agents au service des communes

► FOCUS FIBRE

Depuis 2007, le SIEA porte le réseau public Li@in (Liaison Internet de l'Ain) des communes de l'Ain, qui consiste à déployer la fibre optique jusqu'aux foyers et bâtiments professionnels de 393 communes du département de l'Ain. Le SIEA de par son projet est pionnier en France en possédant le réseau d'initiative publique de fibre optique le plus développé du pays.

50 % des communes sont déjà partiellement ou totalement desservies et 30 000 abonnés particuliers, professionnels et collectivités profitent d'ores et déjà de la technologie fibre optique.

L'objectif est clair : déployer le très haut débit partout en 2021.

Cet objectif porte un enjeu indiscutable d'aménagement du territoire, de développement économique et de service public, au même titre que l'électrification rurale au XXème siècle. Cette infrastructure assure à l'ensemble du territoire une longueur d'avance en terme d'accès au numérique.

Comme nous ne pouvons pas raccorder toutes les communes simultanément, nous réalisons le déploiement de la fibre par phase, en ciblant d'abord les professionnels (ZA), les communes rurales avec un débit très faible et les bourgs-centres, tout en respectant un équilibre financier.

Suivez le déploiement du réseau Li@in sur
www.reso-liain.fr



Les Syndicats Intercommunaux

► L'OFFICE DE TOURISME

En parallèle de la création de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse, les Offices de tourisme du territoire ont fusionné pour former un outil mutualisé au service du tourisme.

Le nouvel Office de tourisme s'appuie sur des bureaux d'information touristique situés à Montrevé-en-Bresse, Saint-Etienne-du-Bois et Saint-Trivier-de-Courtes.

En avril, les adhérents des anciens offices ont élu un nouveau conseil d'administration composé de trois collèges : les bénévoles, les associations et professionnels du tourisme, et les élus issus du conseil communautaire. Arlette Morel est devenue présidente, Eric Dubiel, président délégué. La nouvelle équipe a consacré ses premiers mois à prendre la mesure de ce nouveau périmètre. « Nous devons faire connaissance avec le territoire, ses ressources, ses événements, son patrimoine à valoriser, explique Arlette

Morel. Nous réfléchissons d'ores et déjà à d'autres façons d'assurer notre mission, avec un bureau d'information touristique mobile et un véhicule équipé. Le futur schéma touristique permettra de définir le rôle du nouvel OT, adapté au nouveau territoire. Les bénévoles garderont un rôle essentiel, notamment pour les événements organisés localement.».

Depuis fin septembre, un autre chantier mobilise l'Office de tourisme avec la modernisation des locaux avenue Alsace Lorraine. Les premiers travaux ont débuté sur la façade avant une restructuration des espaces intérieurs à partir de fin octobre. A l'issue du chantier, l'Office disposera de 770 m² de locaux sur trois étages, des conditions optimales pour promouvoir les « destinations Bourg-en-Bresse ».



La Vie sociale

Les Associations

► AIDE AUX LEÇONS

Qu'en pensent les principaux intéressés ?

«Je revois mes devoirs de l'école.» **Constance, Auguste et Léanna - CP**

«J'aime bien venir faire mes devoirs pour pouvoir jouer en rentrant à la maison.» **Anatole - CE2**

«Je viens à toutes les séances, à la première demi-heure.» **Justine et Lilou - CE1**

«Les séances se passent dans la salle de la cantine. Je m'inscris tous les lundis sur le tableau à l'entrée de l'école pour toute la semaine.» **Timéa - CP**

«Quand on rentre, on n'a plus rien à faire. On s'inscrit tout seul au tableau longtemps à l'avance, sinon il y a trop de monde après.» **Jules - CM2 et Sacha - CM1**

«Je viens depuis que je suis en CP. Quand je viens, je viens une heure.» **Margaux - CM2**

«Je viens depuis que je suis en CE1. C'est super bien, quand je rentre à la maison, je suis tranquille, je peux aller dehors.» **Enzo - CE2**

«Je viens depuis lundi. Pour l'instant, ça me plaît. C'est intéressant parce qu'on n'est pas tous dans la même classe et du coup, on peut s'aider.» **Jade - CM2**.



Animatrice : Christelle JACQUET

Bureau : Catherine LOUCHART (Présidente), Léonie COMTET (trésorière) et Myriam MOREL (secrétaire)

Séances : Lundi et jeudi de 16h40 à 17h10 et de 17h10 à 17h40
dans la limite de 8 élèves.
(Ponctuellement, occasionnellement ou régulièrement)

► AMICALE D'ETREZ

Notre année 2017 aura été assez satisfaisante, avec plus ou moins de réussite dans nos différentes manifestations. La sortie VTT nocturne ainsi que le téléthon ont déplacé beaucoup de personnes, la foulée de la Saint-Valentin a réuni 184 couples et affiché complet pour le repas. Par contre, la sortie à la neige connaît depuis 2 ans une baisse, avec seulement une petite trentaine de personnes pour 60 places ; la prochaine sortie aura lieu les 10 et 11 mars 2018. Quant à notre vogue, elle aura connu une baisse – surtout au niveau des repas ; l'absence de manèges nous handicape également. C'est pour cela qu'en 2018, certaines modifications sont en vue pour la redynamiser. Pour finir, l'Amicale recherche toujours de nouveaux membres, sachant que certains ont décidé d'arrêter : si vous avez du temps et des idées, vous êtes toutes et tous les bienvenu.e.s.



La Vie sociale

Les Associations

► ASSOCIATION «ARBRES ET NATURE»

La Fête de la nature du 19 mai 2017 :

L'association s'est largement investie lors de cette manifestation.

Une commission a été constituée pour la préparation et le jour venu, 70 écoliers d'Etrez (du CP au CM2) ont pu participer, dans l'arboretum, à des ateliers entièrement animés par les bénévoles de l'association :

- **Arbre mon ami : Georges**

Retrouver un arbre après l'avoir touché les yeux bandés.

- **A la recherche des objets insolites : Mireille**

Repérer des objets qui n'ont rien à faire dans la nature.

- **Kim Toucher : Evelyne**

Retrouver des éléments naturels pris dans l'arboretum et cachés dans des boîtes fermées.

- **Arbre Photo : Evelyne**

5 arbres à retrouver à partir des photos prises 2 jours avant.

- **Varinette : Jacques**

Fabriquer un instrument de musique avec du noisetier, du papier à cigarettes et un élastique.



L'arboretum :

- La zone humide a été creusée et la passerelle pour l'enjamber construite et installée.
- Sur l'année, les bénévoles se sont retrouvés pour 6 journées d'entretien : tonte, désherbage, taille des arbres, mise en place de protection contre les chevreuils, nettoyage de la haie... avec pique-nique sous la halle.
- Une zone de pique-nique sera aménagée à l'est de la mare à proximité de la halle.
- La réflexion sur l'aménagement du reste de la parcelle A478 se poursuit : création de clairières arborées et d'un chemin pédagogique...

Rappel : l'arboretum est ouvert à tous pour les visites, à condition de respecter la charte du visiteur qui figure sur le panneau d'entrée. Des visites guidées peuvent être organisées sur demande.

La Journée festive du 3 décembre :

Comme d'habitude, les bénévoles avaient bien travaillé pour préparer le petit-déjeuner, le repas de midi, les objets du marché de Noël et les animations avec en plus cette année 2 randonnées accompagnées dans la matinée.

Les dates de 2018 :

19 janvier : assemblée générale

20 mai : Fête de l'Arbre

Septembre : journée du patrimoine

1er décembre : journée festive

« Noël au pays de l'arbre »



La Vie sociale

Les Associations

► ASSOCIATION SPORTIVE D'ETREZ



Cette année encore, les vétérans de l'AS Etrez ont retrouvé le chemin du stade pour une nouvelle saison.

Les vétérans en quelques chiffres :

- 15 matchs joués
- 4 tournois
- 22 joueurs
- 7 victoires
- 1 nul
- 7 défaites (contre le cours du jeu)
- 40 but marqués
- 39 buts encaissés

A noter : la retraite sportive de notre gardien de but Fabrice et de notre attaquant Bruno (qui était également trésorier de l'association).

Un grand merci à Jean-Yves et Régis pour leur arbitrage. Un grand merci également au Garage Ford de Montrevel et à la M'Ain Verte qui nous ont offert un nouveau jeu de maillot personnalisé.

Cette année, le Challenge Dominique Badey a eu lieu le Vendredi 1er septembre 2017. Montrevel, tenant du titre, a conservé le trophée. A la suite du tournoi, une centaine de repas ont été servis.

Composition du bureau :

Président Christophe LESPINASSE
Secrétaire Thomas PONCET
Trésorier Jérôme GONNU

Les personnes intéressées par la pratique du foot, à partir de 5 ans, peuvent prendre contact avec Philippe TREFFOT au 06 41 04 91 77.

La Vie sociale

Les Associations

► ENTENTE BOULISTES

2018, huit ans d'existence, l'année écoulée confirme la bonne ambiance qui règne au sein de l'équipe puisque le nombre de ses adhérents est toujours en augmentation.



Concours de Lyonnaise



Nos manifestations nous donnent toujours satisfaction et connaissent leurs succès habituel, que ce soit pour le concours de belote, pétanque ou la Lyonnaise. Bien que pour cette dernière, la météo nous a un peu pénalisés sur le nombre de quadrettes. Ce qui n'empêche pas que, pour la deuxième année consécutive, la brillante équipe de

Roissiat, composée de :

- Michel et Jean TOURNIER
- Bernard GAGNE,
- Christian GAMBY, accompagnée de son coach, notre ami et grand bouliste Pierre TOURNIER, remporte le challenge Arnaud ST-SULPICE.

Durant toute la saison, les vendredis après-midis permettent de nous rencontrer et de nous affronter sur le terrain pour des concours amicaux. Pour les licenciés, c'est l'occasion de progresser, de se concentrer, de coordonner la pensée et le geste : tout cela développe l'habileté et l'esprit tactique. Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire, mais le meilleur moyen de découvrir le sport boules, c'est de venir en faire l'expérience. Vous serez les bienvenus.

CALENDRIER 2018

- Jeudi 10 Mai, 14h00 : Concours de Pétanque
Vend. 10 Août, 09h00 : Concours de Lyonnaise
ouvert à tous
Jeudi 13 Décembre, 13h30 : Concours de Belote
à la mêlée



La Vie sociale

Les Associations

► ETREZ ÉQUITATION

Une saison 2016-2017 bien remplie durant laquelle petits et grands ont pu partager des moments conviviaux et agréable autour du cheval et du poney.

Toujours dans une action de partenariat et de soutien en faveur des cavaliers du club hippique des Fourches, l'équipe de l'association Etrez Equitation a été présente lors des manifestations organisées par le club tel que le concours Inter-membre, ou en encore la vente de chocolats pour Noël.

L'association a étoffé la vente de vêtements à l'effigie du club avec des doudounes avec ou sans manches pour le confort des cavaliers lors de leur cours collectif ou pour leur concours équestre mais aussi pour le plus grand bonheur des parents.

Des cours d'équitation ont été donnés durant l'année par des cavaliers professionnels de l'école de prestige du Cadre Noir de Saumur.

Etrez Equitation participe également au soutien de l'équipe compétition du club avec l'aide non négligeable de nombreux sponsors que nous tenons à remercier pour leur fidélité chaque année. Et grâce à eux, cette année encore, 8 cavaliers ont pu participer aux Championnats de France du 21 au 31 juillet 2017 à Lamotte Beuvron.

Un programme compétition pour se qualifier aux championnats de France qui a été plus que fructueux, à noter :

- une participation au concours d'Equita Lyon au Parc Expo le 28 Octobre 2016 avec 2 cavalières qui se classe à la 5ème et 6ème place de leur épreuve.
- la victoire pour le Club d'Etrez du Challenge Van Dyck qui rassemble plusieurs concours durant la saison avec un classement de chaque cavalier participant à l'épreuve, un beau travail collectif avec de très beaux ont permis de gagner une Trottinette électrique.

Le programme de l'année à venir est à déterminer. Nous vous attendons nombreux pour partager tous ces moments dans la bonne humeur et la convivialité.

En attendant, rejoignez-nous sur facebook :

Etrez équitation

ou contactez-nous par mail :

asso.entrezequitation@gmail.com

Toute l'équipe d'Etrez Equitation



La Vie sociale

Les Associations

► LE CLUB DES RETRAITÉS

En 2017, le Club des Retraités a le regret de déplorer le décès de 3 de ses adhérents : **Armande Sochay, Camille Maréchal et Bernard Cochet.**

Lors de l'assemblée générale du 21 septembre, le Club a fêté son 40ème anniversaire. Il a été créé en septembre 1977 par Yvette Teppe, alors membre du CCAS, aidée par Valérie Comtet, alors secrétaire de mairie. Les présidents successifs furent Cyril Brevet, Armand Bernard, René

Charvet, André Dagallier et Robert Brevet (pendant 10 ans). Le président actuel Michel Lafond entre dans sa 10ème année. Robert Brevet et Yvette Teppe étaient les invités d'honneur de la journée.



Les rencontres du jeudi se sont poursuivies : cartes, scrabble, triaminos... les 1ers et 3èmes jeudis du mois ; marche et pétanque les autres jeudis.

On peut marcher tous les jeudis quand le temps le permet, les non-adhérents peuvent participer.

Les 2 concours de belote de cette année ont été des succès : ils ont réuni 146 doublettes et 136 doublettes. Les recettes servent à financer les repas d'anniversaire en mai et à Noël, les collations du jeudi et une partie du voyage de l'année.



Le voyage annuel, le 29 juin, a permis à 41 personnes de visiter la grotte de Choranche, une fabrique de ravioles artisanales et ensuite à la Sône de découvrir le Jardin des fontaines pétrifiantes.

Le Club participe aux activités proposées aux retraités par la communauté d'agglomération : loto, concours de belote, marches et voyages.

Il participe aussi aux animations de la fédération «Générations-Mouvement» : 9 joueurs ont participé en juin au concours départemental de pétanque.

Pour plus de renseignements, téléphoner au président : Michel Lafond 04 74 25 41 39.



Toutes les manifestations et animations sont reconduites en 2017-2018.

Les nouveaux retraités sont toujours les bienvenus, même en cours d'année.

LES DATES DE 2018

3 avril : concours de belote coinchée
2 octobre : concours de belote à la vache
17 mai : repas des anniversaires
20 septembre : assemblée générale
20 décembre : repas de Noël
Juin : voyage

La Vie sociale

Les Associations

► GYM LOISIRS ETREZ

Le sport est un état d'esprit et de liberté...

La gymnastique à Etrez se porte bien.....Les deux cours sont dispensés :

- par Céline Miralles , le mardi soir de 19h15 à 20h15
- par Caroline Teppe, le mercredi matin de 9h15 à 10h15 (celle-ci étant en congé de maternité, deux remplaçantes ont été recrutées, Annie Bouhot et Manue Barbosa.

Pour 92 euros, il y a possibilité de participer aux deux cours, le mardi plus intensif avec fitness, abos-fessiers, steps, etc., le mercredi gym douce.

Les effectifs se stabilisent avec une cinquantaine de licencié.e.s car nous avons le plaisir d'y accueillir plusieurs messieurs.

L'association doit rémunérer les animatrices et acheter du matériel. En plus des cotisations, une loterie a été organisée lors de la soirée pot au feu des Poètes ainsi qu'un repas créole le 25 mars qui a affiché complet dans une ambiance survoltée tout au long de la soirée.



L'apéritif de fin de saison

Le bureau reste inchangé avec :

Babeth Chanel, présidente : babeth01@orange.fr

Annick Comtet, trésorière : annick.comtet@gmail.com

Nelly Jacquet, secrétaire : nelly.jacquet01@la.poste.net

Nicole Laurent et Michelle Buiron : membres

Nous remercions la municipalité pour la subvention et la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes, tant pour les cours que pour les manifestations.

La Vie sociale

Les Associations

► TEMPS DANCE

► SAISON 2016/2017

Une saison encore réussie avec 4 cours qui ont été suivis par 70 danseurs toutes catégories confondues. Les cours assurées par Elodie de l'Ecole de danse Fred et Nico, étaient les suivants :

Le Mercredi :

- De 16 h 30 à 17 h 15 : **initiation Danse pour les enfants de 4 à 6 ans** (11 danseurs)
- De 17 h 15 à 18 h 15 : **rock n danse pour les enfants de 7 à 11 ans** (27 danseurs)
- De 18 h 15 à 19 h 15 : **hip-hop pour les ados à partir de 12 ans** (9 danseurs)
- De 19 h 15 à 20 h 15 : **chorégraphie Zumba pour adultes** (23 danseurs)



Groupe des 4-6 ans.



Groupe des 7-9 ans.

Tous ses danseurs ont pu démontrer leur progression dans la danse au cours du gala de fin d'année qui s'est tenu le samedi 17 juin 2017 ; ce gala a rencontré encore un beau succès puisque la salle était comble. Il nous a permis également de bénéficier d'une belle prestation de l'Ecole de Danse Fred et Nico. Merci à tous les participants !!!

Enfin l'Association a été sollicitée à plusieurs reprises pour effectuer des démonstrations de danse lors de différentes manifestations : repas CCAS le 26 novembre 2016, vœux du Maire le 7 janvier 2017 et enfin lors de l'élection de Melle Pays de l'Ain le samedi 20 juin 2017 à la Plaine Tonique.

La Vie sociale

Les Associations

► SAISON 2017/2018

Les effectifs sont encore en progression puisque 86 danseurs suivent les cours cette année et toujours avec Elodie. Un cours supplémentaire a même été rajouté pour alléger le nombre de danseurs dans la catégorie 7-11 ans.

Même si la saison a déjà démarré vous pouvez encore nous rejoindre, vous serez les bienvenues. Rejoignez-nous pour passer chaque semaine un moment de détente et de dé foulement !! Les cours de danse sont dispensés dans la bonne ambiance !!



Groupe des adultes.

Pour tous renseignements voici les coordonnées des membres du bureau :

Christelle Veillas Présidente 04 74 30 89 65
Amanda Nallet Secrétaire 06 14 04 25 57
Amélie Coffigniez Trésorière 06 21 82 53 70

Et à vos agendas, retenez d'ores et déjà la date du gala de fin d'année :
Samedi 16 juin 2018

Les horaires des cours sont les suivants :

Le Mercredi :

- De 15 h 30 à 16 h 30 : **rock n danse** pour les enfants de 10 à 11 ans (11 danseurs)
- De 16 h30 à 17h15 : **initiation Danse** pour les enfants de 4 à 6 ans (21 danseurs)
- De 17 h 15 à 18 h 15 : **rock n danse** pour les enfants de 7 à 9 ans (16 danseurs)
- De 18 h 15 à 19 h 15 : **hip-hop** pour les ados à partir de 12 ans (9 danseurs)
- De 19 h 15 à 20 h 15 : **chorégraphie Zumba** pour adultes (29 danseurs)



Groupe des ados.

La Vie sociale

Les Associations

► LOISIRS ET CULTURE

Dernière semaine de mai, au 16 rue des Cerisiers, grand chambardement à la bibliothèque : il nous fallait libérer au plus vite les locaux que nous occupions depuis mai 1994. Le déménagement a été facilité : nous n'avions que la rue à traverser. Après de nombreuses allées et venues et quelques courbatures, il ne nous restait plus qu'à trouver l'aménagement idéal. Enfin, le 17 juin à 10h avait lieu la première permanence au 84, route de Montrevel.

Comme nous, les lecteurs purent découvrir et apprécier les murs aux belles couleurs vives et la luminosité dispensée par les grandes baies vitrées. Animations et accueils des classes maternelles se font encore avec plus de plaisir qu'auparavant dans notre belle bibliothèque. Pour la modique somme de 5 euros par an et par adulte, vous pouvez emprunter 5 livres ou revues pour 3 semaines. Emprunt gratuit pour les enfants de moins de 16 ans ainsi que pour les étudiants.



A votre disposition :

- albums, romans, documentaires, BD, périodiques pour enfants et adultes.
 - CD audio et CD-rom

Projets pour 2018 :

- 24 mars : théâtre avec la troupe SCARENA de Lescheroux
- le 1er mardi de chaque mois, accueil des assistantes maternelles
- reconduction de l'Opération « Premières Pages » pour les bébés nés en 2017.
- reconduction de la participation à «Graine de lecteurs» avec les enfants de 0-3 ans et de 4-5 ans en partenariat avec le département de l'Ain dans le but de donner le goût de la lecture aux enfants et favoriser leur éveil culturel.



Présidente : Duthion Evelyne
Secrétaire : Gaydon Dominique
Trésorière : Sauchay Nathalie

Tél : 04 74 25 66 44
Email : bibliotheque@etrez.fr
Horaires : samedi 10h-12h

La Vie sociale

Les Associations

Animations 2018 :

- Accueil des assistantes maternelles avec leurs enfants le 1er mardi de chaque mois.
- Participation à « Graine de lecteurs » avec la DLP de janvier à mars.
- Rencontre en février avec le conseil municipal jeunes, afin de tenir compte de leurs choix de lecture.
- Accueil des 2 classes maternelles 4 à 5 fois dans l'année.
- Samedi 30 septembre : matinée portes ouvertes.
- Samedi 21 octobre : Opération « Premières Pages ». Lors d'une animation, 5 enfants de la commune sur 10 enfants nés en 2016 ont reçu l'album « cinq oiseaux dans le nid » + 1 enfant d'une commune voisine qui ne participait pas à cette manifestation proposée par le Département de l'Ain.



La bibliothèque est un lieu de culture, d'échange et de rencontre.

NOUVEAU

Découvrez le portail des bibliothèques du pôle territorial de Montrevel : www.lecturenvies.fr. Il propose le catalogue en ligne des bibliothèques de l'ex-communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse.

Ainsi que le portail culturel www.culturenvies.fr : il met en valeur les événements culturels des associations.

► AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Les pompiers d'Etrez vous remercient tous, habitants et commerçants pour l'accueil qui nous est réservé au moment de la distribution de notre traditionnel calendrier.

Activités et manifestations 2017

Notre concours annuel de belote coinchée s'est déroulé le 5 février 2017. Avec une participation qui reste stable, nous restons très satisfaits.

Notre journée détente du 26 août a débuté par un concours de pêche (ce lieu nous a aimablement été prêté, merci à son propriétaire). Puis en famille autour d'une table bien garnie, pour la digestion chacun a pu mesurer ses talents de bouliste.

Une nouvelle manifestation cette année

Nous avons organisé notre 1ère soirée «potée des pompiers» où chacun a pu déguster le Beaujolais nouveau. L'amicale des sapeurs-pompiers continue d'assister les sapeurs lors des différentes formations.

Manifestations 2018

Concours de belote coinchée le 4 février 2018.

Aucune sortie n'est prévue pour 2018.

Notre journée détente en famille aura lieu le week-end des 25 et 26 août 2018. Le programme reste à définir.

J. Louis RENOUD

La Vie sociale

Les Associations

► SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles, composé d'une vingtaine de membres bénévoles, organise chaque année plusieurs manifestations afin de financer des projets/activités des enfants de l'école :

- l'aventure des Jardins solidaires et ils ont également pu se rendre à divers spectacles tels que les Petites scènes vertes, les animations pédagogiques Tablovert, etc.

- La classe des CE1/CE2 a participé à une classe découverte de cinq jours à Saint-Front (Haute-Loire). Les enfants en sont revenus ravis.

Cette année, le Sou des écoles maintient ses manifestations et réitère l'organisation d'une soirée carnaval pour les petits et les grands. N'oubliez pas vos costumes !



Nous invitons tous les parents qui le souhaitent à venir rejoindre notre association, ou à venir apporter leur aide ponctuellement car il est important que cette association soit pérenne pour continuer de financer des activités et des sorties pour les enfants, nos enfants !

Adeline PRAQUIN, Présidente
0675870057 - Adelineprquin@yahoo.fr

Dimanche 28 janvier 2018 :

Quine loto

Vendredi 09 février 2018 :
Carnaval

Samedi 30 juin 2018 :
Fête des enfants

23 novembre 2018 :
Tartiflette



► CLUB DES JEUNES

L'association du Club des jeunes existe depuis plus de 10 ans, elle est ouverte à tous les jeunes Etréziens à partir de 14 ans.

Un local leur est mis à disposition par la Mairie et depuis septembre un responsable jeunesse a été recruté en soutien de l'association du Club.

L'association est dans une phase de renouvellement de ses membres et de structuration, avec l'appui du responsable jeunesse.

L'assemblée générale du 8 décembre définira de nouvelles modalités de fonctionnement et permettra d'échanger sur les projets souhaités par les jeunes.

Benjamin MOREL, Président
06 95 74 66 37

La Vie sociale

Les Associations

► AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE FOISSIAT-ETREZ

Notre but : Promouvoir le don du sang bénévole et informer les donneurs sur l'utilisation de leur sang.



Les gagnants du concours de coinche.



Remise de diplômes lors de l'Assemblée Générale.

DATES DES COLLECTES 2018 :

Jeudi 8 février : 15h30-19h
Mercredi 25 avril : 9h30-13h
Jeudi 19 juillet : 15h30-19h
Jeudi 4 octobre : 9h30-13h
Jeudi 20 décembre : 15h30-19h
A la salle multimédia de Foissiat

DATES DES MANIFESTATIONS 2018 :

Assemblée Générale : vendredi 23 février à la salle polyvalente de Foissiat
Journées gaufres : samedi 24 et dimanche 25 mars à la salle polyvalente de Foissiat avec une permanence à Etrez le samedi matin
Concours de coinche : dimanche 28 octobre à la salle festive d'Etrez



Journée gaufres : manifestation pour la collecte de fonds.

Quelques chiffres :

- 20 bénévoles
- 3 manifestations
- 250 dons en 2016 soit 50 donneurs par collecte

Coordinnées:

Présidente : Mme JAILLET Aurélie
Tél : 04 74 52 40 27
Mail : aurelie.jaillet01@orange.fr

La Vie sociale

Les Associations

► RIVERAINS DU GAZ

Petit rappel :

Le 21 Septembre 2001, il y a eu la catastrophe qui a détruit l'usine AZF à Toulouse ; à la suite de cela les risques technologiques potentiels à proximité de certaines entreprises ont été répertoriés.

Le site de stockage souterrain de gaz d'ETREZ a été classé SEVESO 2 et a été l'objet d'un PPRT (Plan de Protection des Risques Technologiques) approuvé par le Préfet de l'Ain le 28 Juillet 2015.

Nous sommes en fait en danger depuis plus de 40 ans

Quatre familles de riverains en zone de grand danger sont expropriées trois sur Etrez, une sur Marboz.

Une autre famille, en zone de délaissé sur Marboz, a choisi de partir en demandant le rachat de sa propriété, comme il est accordé par la loi.

Au 1er Janvier 2018, les maisons de ces cinq familles seront vides en attente de démolition.

Huit maisons en zone de préconisation subsistent avec pour leurs propriétaires l'obligation de réaliser des travaux pour un montant maximum de 20 000 euros financé par l'Industriel (STORENGY et les communes d'ETREZ et de MARBOZ ; au-delà de cette somme, les travaux deviennent des travaux conseillés à la charge des propriétaires.

Un cahier des charges a été établi par le Maître d'œuvre, les devis de travaux ont été transmis aux mairies d'Etrez et de Marboz pour effectuer une demande de crédit d'impôt (30% des devis dans la limite des 20000 euros) ces sommes seront versées à chacun des propriétaires afin qu'ils puissent passer les commandes à chacun des artisans qui devront intervenir.

► LA COMPAGNIE DES QUIDAMS

En 2017, la Compagnie des Quidams a continué la diffusion de ses différents spectacles, «FierS à Cheval» et «Rêve d'Herbert» notamment, ainsi que les nouvelles créations «TOTEMS» et «Au Fil de Soi».

Cette année, les tournées ont conduit la Compagnie à jouer dans beaucoup de villes françaises et européennes, mais également en Inde, en Russie, au Canada, au Japon et en Israël.



En 2018, le calendrier du Grand R sera encore bien rempli, avec plusieurs compagnies en résidence, ce qui donnera lieu à quelques sorties publiques.

La compagnie continuera également la diffusion de ses spectacles existants.

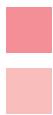


Le Grand R a accueilli également plusieurs compagnies, ce qui a donné lieu à quelques sorties de résidence au Grand R ou dans la Salle des Fêtes :

- «L'Être recommandé», spectacle clownesque de la Compagnie toulousaine Carnage Productions en mars
- la Compagnie Majordome en mars, avec un solo de jonglage «A tiroirs ouverts»
- le spectacle engagé «Tripalium» de la Compagnie Marzouk Machine en avril
- les Dieselles de Bourg-en-Bresse en juin, avec leur duo «Groseille et Mandarine»
- «Bergère de France», la nouvelle création théâtrale de la Compagnie Artphonème, en octobre
- la Compagnie Fileurs de Rêve, en octobre, avec «Glou», un solo de clown, qui fut présenté aux élèves de l'Ecole d'Etrez
- le spectacle musical «A quatre épingle» des Charentaises de Luxe, de Montracol, en octobre

Les habitants de la commune ont pu découvrir le nouveau spectacle «TOTEMS» lors d'une «sortie de chantier» le 30 mai 2017.

État Civil



► NAISSANCES

- **Eliva BREVET**, fille de Maxime et de Céline BREVET, le 12 février 2017
- **Emmy ROEDIGER**, fille de Rémi et de Neila, le 14 avril 2017, route de Foissiat
- **Mathéo MARIGNIER**, fils de Geoffray et Audrey, le 11 mai 2017, rue Vies de Bourg
- **Amélie TISSERAND**, fille de Mickaël et d'Aline BON, le 8 juillet 2017, chemin des Tronches
- **Olya BURIGNAT**, fille de Alexis et Eve-Anaïs, le 11 juillet 2017, route de Foissiat
- **Noé CRESSIN**, fils de Anthony et de Jenny SOTTIL, le 18 juillet 2017, route de Foissiat
- **Lise DAGALLIER**, fille de Rémi et Sophie DAGALLIER, le 24 juillet 2017, chemin de Negray
- **Antoine MEUNIER**, fils de Ludovic et de Maggie MEUNIER, le 30 août 2017, rue des Billets
- **Léonard MONJOIE**, fils d'Adrien MONJOIE et Vanessa CASTRO, le 28 octobre 2017, allée des Chênes

► MARIAGES



- **Maxime BREVET et Céline SCHWARZ**, le 11 février 2017
- **Bastien DESBLEDS et Elodie BOUVIER**, le 5 août 2017
- **Christophe BERNARD et Elisabetta SILVESTRI**, le 23 septembre 2017
- **Charlotte CORNATON et Janel MINDRU**, le 14 octobre 2017

► PACS



- **Marie-Laure FANIZZI et Grégory MERCANDINO**, le 21 décembre 2017



► DÉCÈS

- **Monique MEGARD** née BERNARD, le 28 janvier 2017
- **SOCHAY Armande** née SOCHAY, le 29 janvier 2017
- **MOREL Jacky**, le 29 mars 2017
- **PEULET Camille** épouse MARECHAL, le 14 juin 2017
- **COCHET Bernard**, le 23 juillet 2017
- **PONCET Gérard**, le 31 juillet 2017



► NOUVEAUX HABITANTS

(Uniquement ceux qui se sont fait connaître en Mairie)

- **LAMBERT Grégory et LITIQUE Florence**, rue de Bret
- **NICOLOUDIS Gérard et Madelyne**, rue de Bret
- **GADOLET Eric et Maryse**, rue du Bourg
- **LAZGA Freddy et CASSET Laurie**, rue des Cerisiers
- **BOUILLOUX Anne-Laure et Jérémie**, rue de Bret
- **BERRUYER Céline et HUGUENIN Cyril**, chemin de Negray
- **AJOUX Jean-Paul**, rue des Marronniers
- **EDME Marie**, rue des Cerisiers
- **NOBLET Kris et BOYER Johanna**, rue des Cerisiers



► BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

- **BELPALME Malo Milo**, le 14 mai 2017
- **CONVERT Emmy**, le 16 juillet 2017

Se Détendre, se divertir...

► LE PORTAIL CULTUREL

Un nouvel outil en ligne dédié à la culture

Le 14 octobre dernier, les acteurs culturels du pôle territorial de Montrevel-en-Bresse étaient réunis à Foissiat pour assister au lancement du portail www.culturenvi.es.

Pendant toute la matinée, des intermèdes musicaux étaient proposés par les élèves de l'Ecole de musique de Montrevel, notamment le groupe de musiques actuelles « The JD SSpace », les Ventes jaunes de Saint-Trivier-de-

Courtes et M le Mot Dit de Servignat. Pâte à trac a aussi présenté une vidéo et Bleu mandarine une exposition. Ce site internet recense les associations du territoire (une trentaine est présente), promeut leurs activités et leurs événements. Il est également un nouvel outil au service des usagers des 13 bibliothèques de l'ex Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse puisque leur catalogue est désormais en ligne. Les abonnés peuvent aussi profiter de services associés : réservation ou prolongation de documents, recherche thématique, suggestion de commande, etc.



► CINÉMA RURAL BRESSE-REVERMONT

Avec l'Amicale, la commune d'Etrez adhère au circuit « Cinéma rural ». Cette action a vu le jour en 1984 et regroupe aujourd'hui seize communes de Bresse et du Revermont. A Etrez, la première projection a eu lieu en janvier 1996.

Chaque salle de projection est agréée par le Ministère de la Culture et la billetterie est officielle comme à l'Amphi ! Tous les mois, des représentants de chaque commune se réunissent pour choisir trois films, qui voyageront de village en village pendant trois semaines. En effet, le matériel de projection et de sonorisation est transporté dans une camionnette et les opérateurs, tous bénévoles, se sont formés aux techniques de projection des films numériques.

La recette sur les entrées (3 euros pour les adultes, 1,50 euros jusqu'à 14 ans) permet de payer la location des films, l'assurance et l'entretien du matériel de projection et de transport. La commune qui projette fournit la salle, l'écran et les bénévoles.

A Etrez, toutes les trois semaines, le lundi soir, vous pouvez venir voir le film retenu à l'Espace festif.

Synthèse des fréquentations du cinéma rural

	Ensemble du circuit		Etrez	
	Total	Moyenne par séance	Total	Moyenne par séance
2014-2015	7400	35	533	38
2015-2016	8500	35	523	37
2016-2017	8000	34	558	40

Et n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles !

Se Détendre, se divertir...

► LA BASE DE LOISIRS

Extension de la gratuité d'accès à la plage de la Plaine Tonique pour tous les habitants de l'Agglomération

Située près de Montrevel-en-Bresse, la base de loisirs de la Paine tonique est une destination privilégiée pour la saison estivale : un lac de 95 hectares, des activités nautiques et motonautiques, un centre aquatique et un camping 4 étoiles labellisé camping Qualité (3e camping en Auvergne Rhône-Alpes avec ses 586 emplacements). A partir de 2018, les habitants des 75 communes de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg en Bresse auront accès à la plage sur présentation d'une carte individuelle nominative en cours de validité.

Deux cas de figure possibles :

- Pour les habitants déjà détenteurs de la carte d'accès Base de Plein Air La Plaine Tonique, cette carte est valable jusqu'en 2020. Il leur suffira, comme auparavant, de se rendre à la mairie de leur domicile pour retirer la vignette 2018 et des deux années suivantes, sur présentation d'un justificatif de domicile.
- Pour les habitants non détenteurs de la carte existante, ils pourront se présenter physiquement auprès des mairies de : Attignat, Béréziat, Confrançon, Cras-sur-Reyssouze, Curtafond, Etrez, Foissiat, Jayat, Malafretaz, Montrevel-en-Bresse, Marsonnas, Saint Didier d'Aussiat, Saint Martin le Châtel, Saint Sulpice pour retirer la nouvelle carte, valable de 2018 à 2020. Elle leur sera délivrée contre présentation d'un justificatif de domicile et la somme de 5 euros pour frais d'établissement. Chaque année, la carte sera mise à jour par une nouvelle vignette à retirer au même endroit toujours sur présentation d'un justificatif de domicile.



En aucun cas, la carte et les vignettes millésimées 2018 / 2019 /2020 ne seront délivrées ni au guichet ni à l'accueil de la Plaine Tonique. A noter que l'accès est gratuit pour les enfants de moins de 3 ans et que les autres activités (piscine, ski nautique, voile, canoës, VTT...) restent payantes.

Des Règles civiques pour tous

► DES LOCAUX ET DES BIENS AU SERVICE DU VIVRE ENSEMBLE



► LES ANIMAUX

Qu'ils soient de compagnie, gardiens ou de chasse, les chiens ne doivent pas divaguer, ni sortir des propriétés au passage des véhicules, cyclistes ou piétons. De plus en plus, nous sommes confrontés aux problèmes de chiens qui divaguent, causant parfois des dégâts. Nous avons signé une convention avec la SPA qui est autorisée à récupérer les animaux dont les propriétaires ne se sont pas manifestés pour les déposer en fourrière.

Les déjections : pour le centre du village, une poubelle pour y déposer les déjections canines est installée dans le parc de l'église.



► LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

(arrêté préfectoral du 6 octobre 2005)

Afin de prendre en compte les pratiques locales, le brûlage du bois provenant des débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres est autorisé dans les communes rurales sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- Les déchets de bois devront être suffisamment secs pour brûler facilement
- Le brûlage est interdit du 15 juin au 15 septembre
- A l'exception de cette période, le brûlage des végétaux ne pourra s'effectuer qu'après le lever du jour et l'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 20h
- Il doit se faire sous la surveillance permanente d'une personne et est interdit les jours de grand vent



► LE BRUIT

(arrêté préfectoral du 12 septembre 2008)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse, perceuses, etc. ne doivent être effectués qu'aux heures suivantes :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

► LES PLANTATIONS

(arrêté préfectoral du 12 septembre 2008)



Les distances de plantation sont, par rapport à la limite séparative de deux propriétés ou par rapport à la voie publique :

- De 2 m pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m
- De 0.50 m pour les autres plantations (arbustes, haies)

Afin de préserver l'environnement et de garantir le bien-être de chacun, nous vous rappelons quelques règles à respecter.

- Afin d'éviter la pollution des eaux, la vidange dans la nature des produits d'entretien et autres liquides nocifs pour l'environnement est strictement prohibée.
- Les points consacrés au tri sélectif sont exclusivement destinés aux déchets recyclables. En aucun cas, ils ne peuvent constituer une déchetterie. Par ailleurs, la création de points de tri sauvages est rigoureusement interdite.
- Dans un objectif d'incitation au respect des limitations de vitesse, 2 radars pédagogiques ont été installés sur la commune. Afin de garantir la sécurité de chacun – piéton, cycliste ou automobiliste –, nous vous rappelons la nécessité de respecter strictement les limitations de vitesse.

Renseignements utiles

NUMÉROS UTILES

• POMPIERS	18 ou 112 depuis un portable
• SAMU	15 pour urgence médicale
• Maison Médicale Montrevel	04 74 30 83 22
• Centre anti poison	04 72 11 69 11
• Police - Gendarmerie	17
• Sogedo	03 84 48 83 37 (24h/24)
• EDF - GAZ	Voir sur les factures

► INFORMATIONS PRATIQUES

► MAIRIE

Tél : 04.74.25.42.08 - Fax : 04.74.25.66.26
Site internet : <http://www.entrez.fr>
Email : mairie@entrez.fr

Depuis le 16 octobre 2017, les horaires d'ouverture de la mairie ont été modifiés.

Ouverture du secrétariat :

- Le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h ;
- Le vendredi de 8h30 à 12h ;
- Un samedi sur deux : de 10h à 12h.

Permanence du maire ou d'un adjoint : samedi de 10h à 12h. Pour un entretien avec le maire : prendre rendez-vous au secrétariat.

► PASSEPORTS

Les demandes de passeport doivent être déposées dans une mairie qui possède un dispositif spécifique de recueil de données. Dans l'Ain, 24 communes ont été retenues pour recevoir les demandes de passeport. Pour notre commune, la mairie la plus proche étant MONTREVEL.

► INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Avant le 31 décembre pour valider l'année suivante. Se présenter en mairie avec pièce d'identité et justificatif de domicile.

► SERVICES TECHNIQUES

04 74 25 46 20 : laisser un message sur le répondeur ou 06 43 85 60 87 ou 06 43 85 62 09.

► ÉCOLE 04 74 30 87 31

► CANTINE ET GARDERIE PERISCOLAIRE

04 74 30 89 47 : laisser un message sur le répondeur ou 06 43 85 62 22.

► BIBLIOTHEQUE

04 74 25 66 44 : Ouverture au public : le jeudi de 16 h 30 à 18 H (sauf vacances scolaires) et le samedi de 10 H à 12 H (sauf août).

► SALLE DES FETES

Location de la salle : téléphoner en Mairie.
Pour visiter et remise des clés : 06 43 85 62 35.

► LOCATION DU MATERIEL DES SOCIETES LOCALES

Contacter Aimé Sochay au 04.74.30.84.20
Tarifs de location : 2.50 € une table - 2.50 € les 10 chaises - 2.50 € le barbecue (plus aucun matériel n'est gratuit).

► LOCATION DU CAMION FRIGO

Contacter Guy Duthion au 04 74 30 84 96.

► CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence le dernier jeudi du mois de 14 h 30 à 17 h à la mairie de Montrevel.

► URBANISME

Les permis de construire, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme, les permissions de voirie et les demandes d'alignement sont à déposer en mairie.

► PROCURATION POUR VOTER

A déposer en gendarmerie suffisamment tôt avant le scrutin. Le mandataire désigné doit être inscrit sur la même liste électorale.

► CORRESPONDANCES DES JOURNAUX

Progrès : Yves Goux - Voix de l'Ain : Sarah Goux : yves.goux28@laposte.net - 06 73 34 03 58

► CARTES D'ENTREE A LA PLAINE TONIQUE

Pour les personnes qui sont déjà en possession, courant mai, pensez à venir faire valider votre carte d'entrée.

► LES ASSISTANTES MATERNELLES

Les assistantes maternelles, selon liste fournie par la Maison départementale de la Solidarité de Montrevel. Les coordonnées peuvent être données en mairie.

CHAPATON Dominique, CHIROT Florence, DUPUY Lydia, DUTHION Evelyne, DUTHION Sylviane, LEPOMBY Virginie, ROBILLARD Nathalie, ROUX Béatrice, SENSE Fabienne, SOURD Maryse.

► DELEGUEES LOCALES

Ligue contre le cancer : Jocelyne Sochay
Croix Rouge : Christiane Perret

► MAISON DEPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITE

52 Bis Grande rue Montrevel en Bresse - 04 74 25 68 00

► POINT ACCUEIL SOLIDARITE

27 rue Ferrachat – Montrevel en Bresse – 04 74 25 40 88

► SERVICE DE SOINS A DOMICILE 06 71 40 93 06

► CLIC DES PAYS DE BRESSE

www.clicdespaysdebresse.org - 04 74 30 78 24

► ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER

« Lou vé nou » - 06 71 40 93 06.

► ADMR

Aide à domicile en milieu rural - Maison des Remparts
10 rue du 19 mars 1962 01340 BOURG EN BRESSE
04 74 30 89 07

► ADAPA

Association départementale d'aide aux personnes de l'Ain
4 rue Tony Ferret - 01000 BOURG EN BRESSE
04 74 45 51 70

► PETITE ENFANCE MONTREVEL

Crèche : 04 74 25 64 55
Centre de loisirs : 04 74 25 79 41
Relais assistantes maternelles : 04 74 25 40. 64

► DECHETTERIE ENTREZ

Ouverte tous les jours sauf le dimanche de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - 04 74 30 84 03

Renseignements utiles

► URBANISME

La consultation du règlement du Plan local d'urbanisme (PLU) est obligatoire avant tout projet d'urbanisme : elle vous permet de savoir quelle réglementation s'applique sur votre propriété (par exemple, la couleur des façades). Vous pouvez consulter le plan de zonage au secrétariat de mairie.

Selon le Code de l'urbanisme, une demande doit être déposée en mairie avant d'effectuer certains travaux.

Travaux dispensés de déclaration :

- Travaux créant une surface de plancher et une emprise au sol inférieure à 5 m²
 - Piscines dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m² ou piscines démontables et dont la durée d'utilisation n'excède pas 3 mois
 - Châssis et serres dont la hauteur est inférieure ou égale à 1,80 m
 - Murs dont la hauteur est inférieure à 2 m

Travaux soumis à une déclaration préalable :

- Pose de panneaux solaires
 - Travaux créant entre 5 et 20 m² de

surface de plancher et d'emprise au sol, portés à 40 m² si le terrain est situé en zone urbaine du PLU, si la surface totale de plancher ou d'emprise au sol ne dépasse pas 170 m²

- Travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (toiture, ouvertures, portail...)
 - Changement de destination d'un bâtiment même sans travaux
 - Murs dont la hauteur est égale ou supérieure à 2m
 - Piscines dont le bassin a une superficie supérieure à 10 m² ou dont la couverture fixe ou mobile a une hauteur inférieure à 1,80 m au-dessus du sol
 - Châssis et serres dont la hauteur est supérieure à 1,80 m

Travaux nécessitant un permis de construire :

- Travaux créant une surface de plancher et une emprise au sol supérieure à 20 m² (ou 40 m² en zone urbaine du PLU) ou si la surface totale de plancher ou d'emprise au sol après travaux dépasse 170 m²
 - Travaux modifiant les structures porteuses ou la façade d'un bâtiment

lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination

- Piscines dont le bassin a une superficie supérieure à 100 m² ou dont la couverture fixe ou mobile a une hauteur supérieure à 1,80 m au-dessus du sol

A partir d'une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 170 m², le recours à un architecte est obligatoire.

Vous pouvez télécharger les différents formulaires sur service-public.fr ou les retirer au secrétariat de mairie.

Autres informations :

- Clôture en bordure de voie publique : dépôt d'une demande d'alignement
 - Busage de fossé : dépôt d'une demande d'autorisation de voirie
 - Création de plan d'eau dont la profondeur est supérieure à 2 m : demande d'une autorisation au titre des installations et travaux divers
 - Travaux à proximité de conduites de gaz ou de lignes électriques : dépôt d'une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)

2 précisions importantes :

- Les demandes en mairie s'effectueront uniquement sur rendez-vous.
 - Vous pourrez effectuer une pré-demande sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr/>

Depuis le 1er avril 2017, de nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité sont entrées en vigueur.



► AMBROISIE

Voici maintenant quelques années que chaque commune a désigné un référent ambroisie. Pour Etrez, c'est Hervé Reynoud, notre agent communal. C'est ainsi qu'avant le 15 août, nous partons faire la chasse à cette plante envahissante et très allergène. Nous la trouvons le long des chemins et des parcelles. Il faut la cueillir avant sa floraison et détruire le plus de plants possible afin de lui laisser le moins de chance de repousser.



Pour les gens qui sont allergiques, les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils sont d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé.

Lutter contre l'ambroisie est donc l'affaire de tous et relève de la responsabilité de chacun d'entre nous.

